

Droit de grève et de lock-out suspendu

■ **QUEBEC (PC)** — Le droit de grève et de lock-out est suspendu depuis ce matin dans le secteur de la construction, un médiateur sera désigné vendredi pour essayer de trouver un terrain d'entente d'ici le 1er août et d'ici là, les conditions de travail sont celles qui prévalaient à l'expiration du dernier décret.

Voilà l'essentiel de la loi spéciale que l'Assemblée nationale a adoptée au cours des dernières heures pour mettre fin aux arrêts de travail dans l'industrie de la construction. Le projet de loi 106 a été déposé en Chambre à 20 heures hier par le ministre du Travail Pierre Paradis.

La décision d'intervenir par législation avait été prise dans l'après-midi, lors d'une réunion du conseil des ministres.

"Cette législation était devenue nécessaire, a fait valoir le ministre Paradis, parce que l'économie pouvait être sérieusement compromise, la paix sociale sévèrement affectée et la libre négociation des parties avec l'aide d'un conciliateur ne permettait plus de développement dans les pourparlers."

M. Paradis s'est dit convaincu que la majorité des travailleurs, des employeurs et des consommateurs souhaitent que les chantiers de construction fonctionnent normalement, et que les deux parties puissent reprendre leurs discussions.

Médiation

La loi prévoit que le médiateur sera nommé par le ministre du Travail dans les trois jours suivant son adoption.

A défaut d'entente entre les parties, le médiateur fera rapport au ministre du Travail sur l'état des négociations au plus tard le 1er août 1986.

Le gouvernement pourra alors,

s'il estime que les parties ne peuvent en arriver à une entente, fixer par décret les conditions de travail des salariés de la construction.

Sanctions

L'exercice du droit de grève et de lock-out est suspendu depuis cinq heures ce matin, et tous ceux qui ne se conformeront pas à la loi

seront passibles de sanctions monétaires et pénales.

Les associations, unions et syndicats, ainsi que l'association des employeurs doivent prendre les mesures appropriées pour amener leurs membres à se conformer à la loi.

Pour chaque jour de contrevenance, une amende de 100 \$ à 500 \$ pourra être imposée à un salarié.

L'amende sera de 10,000 \$ à 50,000 \$ s'il s'agit d'un dirigeant, délégué de chantier ou représentant d'une association syndicale ou patronale.

Enfin, les amendes pourront varier de 20,000 \$ à 100,000 \$ dans le cas où l'infraction aura été commise par une association, union, confédération, centrale syndicale, syndicat ou conseil, ou s'il s'agit

d'une association d'employeurs ou d'entrepreneurs.

Et quiconque entravera l'accès d'une personne à son lieu de travail commettra une infraction et sera passible d'une amende de 15,000 \$ à 75,000 \$.

De plus, un représentant syndical pourrait devenir inhabile à exercer ses fonctions s'il devait être trouvé coupable d'une infraction.

la tribune

77^e ANNÉE — No 100 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, MARDI 17 JUN 1986 —

(SAM.-DIM. 75¢) 45¢
Livraison à domicile:
\$2.50 par semaine

Un violent orage fracasse des dizaines d'arbres dans la région

Autos et maisons endommagées



Dans le village de Rock Forest, une des cibles préférées de l'orage, on parle de mini-tornado qui a déraciné des arbres aussi aisément que des fétus de paille. (Photo La Tribune par Stéphane Lemire)



Un des "gestes d'éclat" de l'orage-surprise: la mise-à-sac d'une charpente sur le chantier de condominiums de l'ancien Lake Park, à Deauville. (Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

par Pierre SAINT-JACQUES

■ **SHERBROOKE** — L'orage, appuyé par une batterie de vents déchaînés, a secoué le territoire de l'Estrie d'un bout à l'autre mais il a laissé davantage de traces et de dommages dans des secteurs précis de Deauville, Rock Forest, Sherbrooke, Fleurimont et Coaticook où des dizaines et des dizaines d'arbres ont été cassés, endommageant des maisons ou des voitures, multipliant les pannes d'électricité et semant l'émoi dans des centaines de foyers.

Moins de deux heures après le passage des vents et des fortes pluies, il était possible d'affirmer qu'aucun incident tragique, grave ou même léger en blessures, touchant des citoyens de la région, n'avait été enregistré.

Quant aux dommages matériels, sans aucun doute élevés si l'on additionne les incidents l'un à la suite de l'autre, il était impossible d'en évaluer avec précision l'étendue.

Un des faits les plus marquants

de cet orage-surprise tant par sa force que par sa soudaineté, est la mise-à-sac d'une charpente de construction sur le chantier de condominiums, situé à l'ancien Lake Park de Deauville.

Si la charpente, en certains endroits, tenait debout, elle avait été tassée des assises. Sinon la structure s'était carrément écrasée.

D'ailleurs, la rue Parc de cette même municipalité a été une des cibles de cet orage puisque l'on y

rapportait plusieurs bris de fils électriques de même que des arbres cassés ou appuyés contre des maisons.

L'autre secteur fortement touché par les éléments se situe dans le "village" de Rock Forest, du côté des rues St-Roch et Fontaine où la police rapportait une trentaine d'arbres cassés et de nombreuses pannes d'électricité de même que des véhicules endommagés, soit par des branches d'arbre, soit par des panneaux soufflés par le vent ou par la chute de transformateurs.

Dans ce secteur, on n'hésitait pas à parler de mini-tornado.

A Sherbrooke même et à Fleurimont, plus particulièrement les quartiers Nord, Ouest et une partie du quartier Est n'ont pas échappé à ce grand balayage.

Les pannes d'électricité, dues aux bris de fils électriques, endommagés par les vents ou par des branches d'arbre ou par des arbres, étaient légion.

Avalanche d'appels

S'il pleuvait et ventait à tout rompre à l'extérieur... à l'intérieur

des locaux d'Hydro-Sherbrooke, d'Hydro-Québec, des Voiries municipales et provinciales et des quartiers généraux des corps policiers, c'était l'avalanche d'appels téléphoniques.

Les pompiers de Sherbrooke ont eu à répondre à une douzaine d'appels en l'espace de quelques minutes et cette fois, ce n'était pas pour les habituels déclenchements de système d'alarmes.

La plupart des appels concernaient la chute de fils électriques ou des bris de transformateurs multipliant les flammèches et les étincelles.

Panne majeure

La Police municipale de Sherbrooke n'aura finalement enregistré que quelques incidents durant l'orage: quelques branches d'arbre tombées sur des véhicules et une motocyclette stationnaire projetée contre un véhicule également immobilisé. Le seul accident sérieux de la soirée en est un de la circulation et a été enregistré bien avant l'orage. La collision a impliqué une bicyclette et une automobile. Le

conducteur qui a quitté les lieux a été retracé aussitôt dans une cour arrière.

Méto Police Ascot-Lennoxville a signalé quelques arbres cassés et une panne majeure d'électricité dans le secteur de la rue Collège, à Lennoxville, panne qui a été rétablie dans un délai raisonnable compte tenu des circonstances.

Toutefois, quand le courant a été rétabli, un début d'incendie a pris naissance près d'une maison. Le problème a été prestement corrigé.

A Magog, les policiers ont reçu une dizaine d'appels en provenance d'autant de secteurs les informant que des arbres avaient été cassés. On n'a cependant rapporté aucun incident grave.

A la Sûreté du Québec, les trois personnes présentes au bureau des télécommunications ne suffisaient pas à répondre aux appels provenant de tous les coins de la région: Deauville, Georgeville, Ste-Lac, Mégantic, Weedon... bref de partout: pannes d'électricité, arbres cassés, automobilistes pris en cul-de-sac entre des arbres ou de gigantesques branches tombées sur la

route à l'avant et à l'arrière de leur voiture... et tout ce qu'on peut imaginer pouvant survenir quand le vent et la pluie ne tolèrent aucun obstacle.

Il faut dire que les corps policiers servaient pratiquement de répéteurs et de téléphonistes aux services d'Hydro-Sherbrooke, d'Hydro-Québec et des voiries car les équipes étaient débordées d'appels et ne pouvaient suffire à la tâche.

Vulcaïn n'avait pas fait rouger ses hauts fourneaux et sa forge avec un tel éclat depuis belle lurette, parsemant de zébrures le ciel de Sherbrooke et de l'Estrie mais malgré ces moments de lumière, il a abandonné sur la région de grands pans de noirceur.

A croire que le dieu du feu et de la foudre avait décidé d'en mettre plein la vue à tout le monde et à prouver qu'il était de la même étoffe sinon d'une meilleure que celle des participants au concours international des feux d'artifice de Montréal.

Ce matin, après le passage de Vulcaïn et d'Éole, ce sera au tour des Estriens de sortir le balai, de tasser les débris et de faire les comptes.

bonne journée!

168^e jour de l'année
Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui. (La Rochefoucauld)

Le Québec

• Savole: l'amiante aussi mal vu que le massacre des bébés-phoques

B 8

Afrique du Sud

• Plusieurs millions de Noirs répondent à l'ordre de grève

D 8

TEMPERATURE
VARIABLE: 12 — 20°C.
DEMAIN: BEAU

D-6

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS B-6
- BANDES DESSINÉES C-5
- DÉCÈS C-6
- DE TOUT DE TOUT D-6
- FINANCE B-3
- PETITES ANNONCES C-3
- SPORTS D-1
- VIVRE EN '86 C-1



Le libre-échange devra engendrer plus d'emplois au Canada

— Mulroney

■ **OTTAWA (PC)** — Toute entente sur le libre-échange commercial avec les États-Unis devra engendrer plus de prospérité et plus d'emplois au Canada, et "s'il y a le moindre doute il n'y aura pas d'accord", a promis hier le premier ministre Mulroney, réclamant l'appui des Canadiens à son projet.

Hier, pour son premier discours à la nation diffusé à la télévision, M. Mulroney a fait miroiter les bénéfices d'une libéralisation du commerce avec le géant américain.

L'abolition des barrières commerciales avec les États-Unis signifierait un rabais de 2 milliards \$ pour les consommateurs, et l'accès des compagnies canadiennes aux contrats du gouvernement américain, un pactole de 750 milliards \$.

Tout progrès de 1 pour cent de l'industrie canadienne sur ce marché représente 75,000 nouveaux emplois au Canada, a rappelé M. Mulroney, pour qui l'entreprise du libre-échange est "à la fois risquée et nécessaire".

"Il faut saisir l'occasion fermement, avec les défis que suppose un nouveau départ historique, ou la laisser nous échapper totalement", a dit le premier ministre pour qui la menace qui plane sur les exportations canadiennes aux États-Unis, prouve que le statu quo est un cul-de-sac pour un pays où un emploi sur trois est lié au commerce.

Les Canadiens devront toutefois mettre de l'ordre dans leur propre maison en s'attaquant aux barrières commerciales interprovinciales qui font que des briques ontariennes ne peuvent se retrouver sur un chantier québécois, a prévenu M. Mulroney.

Le discours à la nation de M. Mulroney, le premier ainsi diffusé depuis son élection, survient au moment même où débutent ce matin à Washington les pourparlers formels entre les deux pays.

Tête baissée

Utilisant aussi la télévision pour donner leur réaction, le chef libéral John Turner et le leader néo-démocrate Ed Broadbent ont toutefois accusé le premier ministre de foncer tête baissée dans les négociations sans en connaître les conséquences exactes pour l'économie canadienne.

"Le gouvernement n'a pas préparé ces négociations, n'a pas fait son travail, n'a tenu aucun débat

public, n'a pas de mandat électoral et n'a fourni aucune donnée, a lancé M. Turner. Nous n'avons nullement l'intention de devenir le 51^{ème} État des États-Unis", a-t-il déclaré, ajoutant que son parti "ne peut pas appuyer l'initiative commerciale de M. Mulroney" ainsi "bâclée à partir du début".

"Dans les secteurs où le Canada est gagnant, les Américains nous rendent la vie impossible", de renchérir par la suite le chef néo-démocrate Ed Broadbent. Selon lui, Washington est déterminé à s'attaquer à des programmes qui constituent le tissu même de la société canadienne, le développement régional, l'assurance-chômage et les régimes de retraite.

Mais hier, le premier ministre a clairement indiqué qu'il entendait rester sourd aux prophètes de malheur de l'Opposition. Il y a 20 ans, les politiciens et les syndicats avaient vivement critiqué Ottawa pour avoir conclu le Pacte de l'auto avec Washington. "Ils avaient pré-

dit que ce serait un désastre, ce fut une mine d'or", a affirmé M. Mulroney.



Le premier ministre Mulroney, lors de son discours à la nation.

L'Opposition exige des précisions

B 1

Le vol avec violence dans un motel de Lennoxville

Les policiers sur une bonne piste

par Pierre SAINT-JACQUES

SHERBROOKE — Les membres de Metro Police Ascot-Lennoxville ont suivi jusque tard hier soir une piste qu'ils ont qualifiée d'intéressante au sujet du vol avec violence perpétré la veille au motel Elmwood, rue Queen, à Lennoxville.

Fête du Canada sous le thème des transports et des communications

par Gilles DALLAIRE

SHERBROOKE — La Fête du Canada sera soulignée avec éclat aux quatre coins des Cantons de l'Est, ainsi qu'en témoignent les manifestations de joie collective dont Sherbrooke, Ascot, Coaticook, Trois-Lacs, Bury, Asbestos, Sawyerville, St-Denis-de-Brompton, Georgeville, Cowansville, Marbleton, Hatley, Stanstead, Lac-Brome-Knowlton, Farnham et Dunham, pour ne nommer que ces endroits, seront le théâtre, le 1er juillet ou dans les jours précédents.

presse tenue à Sherbrooke dans le but de révéler à quels endroits et de quelles manières la Fête du Canada sera soulignée d'une façon toute particulière dans les Cantons de l'Est.

Un facteur d'unité

Selon l'ancien président du club de hockey Canadiens, le Canada serait probablement morcelé en une dizaine d'états si, non seulement au siècle dernier mais encore de nos jours, l'amélioration du réseau de transports et du réseau de communications n'avait été en tête de liste des priorités des hommes politiques et des hommes d'affaires.

Le docteur Georges Saine, président du comité local de la Fête du Canada, a fait écho aux propos de Me Courtois, ajoutant que souligner l'anniversaire de la naissance du Canada tel qu'il est aujourd'hui fournit à chacun l'occasion de devenir un citoyen plus conscient de ses devoirs envers son pays et plus fier d'être Canadien.

Programme

Il a révélé que c'est le parc Jacques-Cartier qui sera le théâtre de presque toutes les manifestations de liesse dont Sherbrooke sera témoin le 1er juillet: joutes de soccer et courses en canot sur le lac des Nations au cours l'avant-midi, dîner champêtre, défilé et levée du drapeau, spectacle de ballet, danses sociales, pièce de théâtre et octroi de la citoyenneté canadienne à des ressortissants étrangers, durant l'après-midi, souper champêtre, spectacle de variétés mettant en valeur danseurs et chanteurs et danses sociales durant la soirée et, pour finir la journée, lancement, à minuit, d'un feu d'artifice dont on gardera longtemps mémoire.

Le docteur Saine a souligné que plusieurs organismes font équipe avec le Centre international et multiculturel de l'Estrie qui est le maître d'oeuvre de la fête, particulièrement l'Alliance vietnamienne de Sherbrooke, l'Arc-en-Ciel, l'Association culturelle et sociale canado-Arabe, le conseil diocésain de la Société St-Jean-Baptiste de Sherbrooke, le club Lions international de Sherbrooke, l'Association socio-culturelle des Hellènes de Sherbrooke et Indian association for arts and culture.



Me Jacques Courtois

Deux thèmes très intimement liés domineront: les transports et les communications qui, selon le président du comité québécois chargé de la coordination des festivités, Me Jacques Courtois, ont rapproché et uni les Canadiens, malgré les distances énormes qui les séparent.

"C'est grâce à la mise en place d'un réseau de transports et d'un réseau de communications qui fait l'envie de pays moins vastes que le Canada est devenu ce qu'il est aujourd'hui et qu'il a pris place parmi les pays les plus développés du monde", a déclaré, hier, Me Courtois, au cours d'une conférence de

Quant à la victime qui a écopé le plus lors du vol, M. Grant Smith, l'ami de la réceptionniste du motel, il repose toujours au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

M. Smith a été roué de coups de poing au côté gauche du visage. Il aurait subi plus d'une fracture. On croit également qu'il a subi des blessures aux jambes.

Son état n'a inspiré aucune crainte depuis son admission et il en serait toujours ainsi.

Lors du combat impliquant les deux voleurs et M. Smith, il n'y a pas eu utilisation de couteau.

Le couteau a plutôt servi à maîtriser la réceptionniste, Mme Thérèse Rodrigue, lors du vol. M. Smith devait arriver alors que les voleurs se trouvaient toujours au motel.

Prétexte

Les deux individus s'étaient pré-

sentés au motel sous le prétexte de louer une unité. Quand ils ont jugé le moment propice arrivé, ils auraient dirigé un jet de gaz en aérosol, un produit dont on ignore la nature, sans doute pour surprendre la réceptionniste et mieux la maîtriser.

Avec l'aide du détective Patrick Vuillemin de la Sûreté municipale de Rock Forest et d'une des victimes, il a été possible de tracer le portrait-robot de deux suspects. La police a permis l'émission d'un des portraits, l'autre devant être retouché.

Le suspect dont le portrait-robot est publié mesure environ 5 pieds et neuf pouces. On décrit sa corpulence de grassouillette. Il porte une moustache assez récente. Il a les cheveux bruns et apparemment frisés de façon naturelle. Il était âgé de 25 à 30 ans. Il portait une chemise verte à imprimés blancs et un pantalon jeans.

On sait que deux individus ont commis le vol que l'on a évalué entre 1 000 \$ et 1 500 \$. Par ailleurs, tout laisse croire qu'un troisième individu a assisté les deux auteurs du vol.

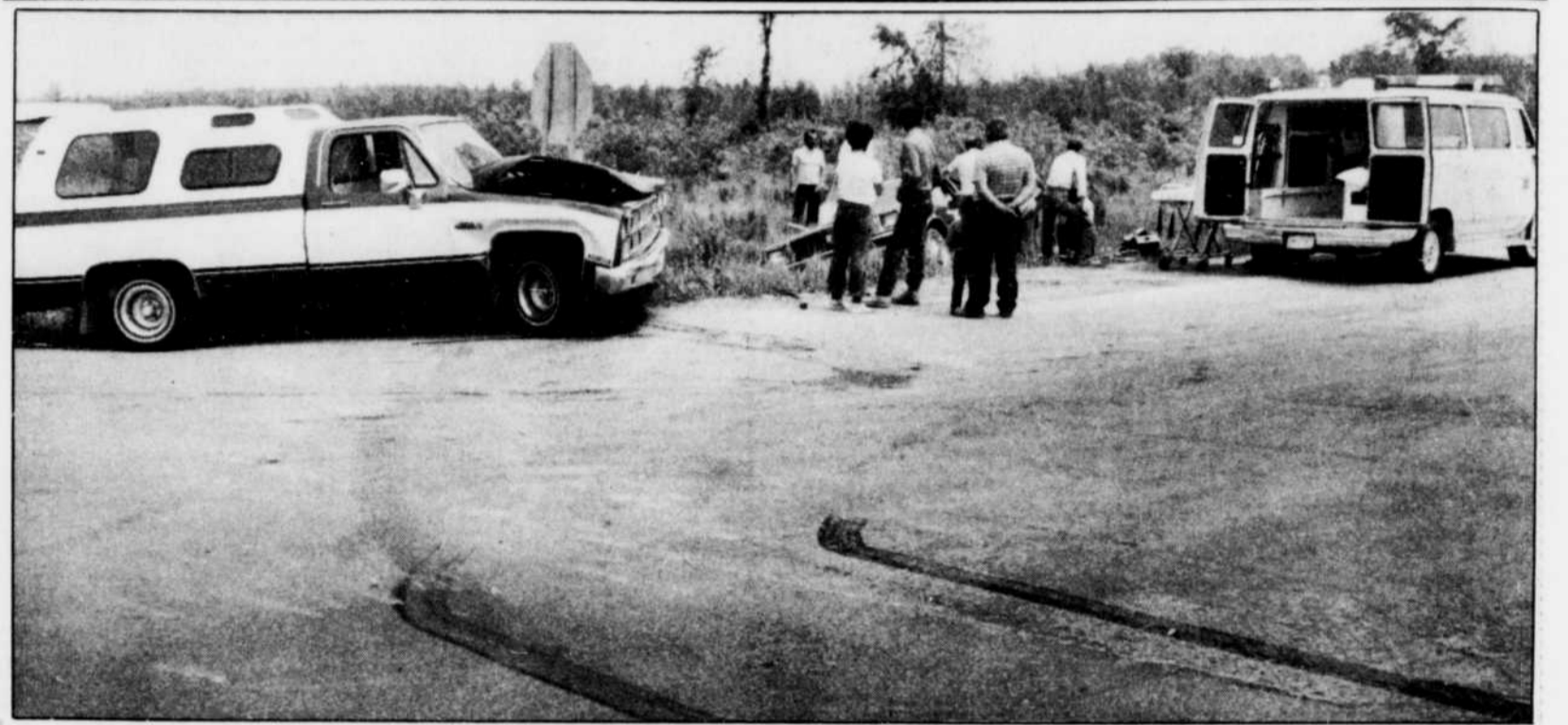
Les policiers ont pu retracer une partie de l'itinéraire emprunté par les voleurs qui ont placé un appel téléphonique à partir de la route 143 pour faire venir une voiture-taxi. Deux suspects ont pris le taxi alors que la Maverick 1972, de couleur bleu et blanc, qui a servi à leur transport a disparu.

Les policiers ont eu jusqu'à maintenant deux entretiens avec M. Smith qui est hospitalisé. Hier, en après-midi, ils n'ont toutefois pu le rencontrer puisque la victime devait subir des examens.

La police s'attend à des développements qu'il ne serait pas surprenant de connaître dès ce matin.



Le portrait-robot d'un des suspects du vol au motel Elmwood.



(Photo La Tribune par Ernest Breton)

Adolescent blessé
Un adolescent de 17 ans a subi des blessures mineures dans un accident de la circulation survenu vers midi, hier, à la rencontre des Chemins Blanchette et St-Roch, dans les limites de Rock Forest. On ignore les circonstances exactes de l'accident mais le

policier qui a fait le constat a dit que les blessures subies par l'automobiliste étaient superficielles. L'accident a impliqué un camion et une automobile.

Faits divers

• Parti pour la gloire

SHERBROOKE — Après avoir consommé une once de champignon magique et de l'alcool, un jeune homme de 18 ans a subi de multiples blessures en faisant une chute d'une trentaine de pieds, à partir d'une échelle, dans la nuit de dimanche à lundi.

L'incident est survenu sur la rue Prospect, à la hauteur du 1977, sur un chantier de construction.

D'après les informations recueillies par les policiers auprès des compagnons du jeune homme,

il semble qu'après la consommation que l'on sait, il était parti pour la gloire. En voyant l'échelle qui depuis le sol touchait au toit de la maison en construction, il a décidé d'y grimper.

Parvenu au sommet, il a chuté, s'infligeant des lacerations à la tête, une fracture du bras gauche et possiblement une fracture du nez.

Il a été transporté d'urgence au Centre hospitalier Hôtel-Dieu où l'on s'est affairé à rapiécer les morceaux brisés.

• Vol important de bijoux

Absents pour la fin de semaine, les propriétaires d'une maison privée, rue Hugo, dans le quartier nord ont constaté à leur retour un vol important de bijoux et d'articles de valeur.

Le vol avec effraction a été commis entre vendredi soir et la nuit de dimanche à lundi.

On ignore de quelle façon les voleurs ont pénétré dans la maison puisque des traces d'effraction n'ont pas été relevées.

Des bijoux de valeur dont une montre de 3 000 \$ et des appareils photographiques ont été subtilisés.

Le montant du vol pourrait se chiffrer à plus de 15 000 \$.

• Trop près de la maison

Breve intervention des pompiers, hier matin, rue Nadeau à Fleurimont.

Il était 08h40 quand les pompiers de la caserne 4, sous les ordres du lt Eddy Dumas, étaient dépêchés sur les lieux. On a mentionné que le mur extérieur d'une maison était en flammes.

Des briquettes de charbon de bois encore actives avaient été abandonnées trop près de la maison. La chaleur dégagée par les briquettes ont enflammé le revêtement extérieur de la maison et particulièrement les lattes de bois qui servaient à les maintenir en place.

L'intervention rapide et efficace du propriétaire, armé d'un

boyau de jardinage, a permis l'extinction du feu avant l'arrivée des pompiers.

Par mesure de précaution, les sapeurs ont poussé les vérifications jusqu'à enlever un ou deux morceaux de revêtement pour s'assurer qu'il n'y avait plus de nids de flammes.

Les dommages se chiffrent à quelque 200 \$.

Les pompiers ont effectué une seconde sortie, aussi brève, sur la rue Wellington sud, au magasin de meubles Légaré. La fournaise a crachoté une fumée inquiétante probablement à cause d'un défaut... ou d'un mauvais rhume. L'intervention a été de courte durée.

• Préparation en vue des fêtes?

Avec la disparition de quatre drapeaux au cours de la fin de semaine, on peut se demander si certains individus ne se préparent pas en vue des fêtes du 24 juin et du 1er juillet.

D'abord le drapeau de la ville de Sherbrooke qui flottait sur le stade Amédée-Roy, rue Parc, a

été retiré de son mât par des voleurs.

Un même geste devait se répéter sur les terrains de la polyvalente Saint-François, rue Bowen sud.

On y a volé le drapeau du Canada, celui du Québec et celui aux couleurs de la polyvalente.

• Des roues spéciales

Des voleurs ont utilisé leur talent de mécanos comme on en voit sur les circuits de la Formule 1 en débarrassant une Pontiac Firebird de ses quatre roues de valeur.

Le vol a été commis dans la

cour du garage De Luxe, rue King ouest.

Les quatre roues, des "mag wheel", vaudraient 500 \$ pièce, ce qui en fait un vol totalisant quelque 2 000 \$.

• De retour au magasin...

Une femme de 34 ans a été appréhendée une seconde fois en l'espace de quelques jours pour avoir volé un roti de lard de 6 \$ au marché Dunant.

avait piqué des boucles d'oreille pour une valeur de 12 \$ environ. Elle avait été conduite du magasin à la prison car un mandat de dépôt avait été déposé contre elle pour une amende non acquittée au sujet d'une affaire de boisson au volant.

La semaine dernière, au même centre commercial, la femme

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
 PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

BINGO 3-300
Toute une Equipe!

2e MARATHON — CARTE ORANGE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 MARDI, le 17 juin 1986:
 B-14, i-17, O-69, B-2, O-62, N-34
 i-26, G-50, N-41, O-72, O-68, N-32

Les gagnants doivent appeler à 564-5470

la tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué. Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones:
 Petites annonces: 564-0999
 Publicité: 564-5450
 Rédaction: 564-5454
 Abonnements: 564-5466

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00
 Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00
 "La Tribune" est socialement responsable de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.
 Courrier de deuxième classe
 Enregistrement No 1539

carnet

Il y a moins de tordeuse d'épinettes.

King wellington
REDIGÉE COLLABORATION

C'est sûr, il y a moins de boisé.

Armancia Gendreau possède-t-elle le secret du meilleur pain au monde? — 0 —

Marc Fournier a découvert une plage vraiment super et a eu la belle idée de la faire connaître et apprécier aux gens de la région. — 0 —

Depuis le nouvel aménagement de son bureau qui coïncidait il va sans dire avec sa récente promotion de lieutenant-inspecteur, Michel Richer est maintenant connu dans le milieu comme le confesseur. On ignore si cela vient du treillis qui ornemente son local ou de son air plus inquisiteur. — 0 —

Serge Morin était tellement heureux de partir en voyage de pêche que l'on raconte, dans certains milieux, qu'il voyait sur la route menant au camp de pêche des pistes de truite mouchetée. Il a certainement du sang d'indien ou de coureur des bois dans les veines. — 0 —

Impressionné par une récente exposition de tableaux qu'il lui a été donné de voir, Ange-Henri Poulin a décidé de se mettre, dès ses vacances d'été, à la peinture par numéros. — 0 —

Il ne faudrait pas se surprendre si la saison de golf amorcée par les Michel Turcotte et Jean-Guy Lord est la pire que le duo ait connue depuis des années. On a appris à travers les branches des boisés entourant les parcours de golf que les deux amateurs ont l'intention de multiplier les coups et d'augmenter leur moyenne afin de passer dans une classe plus facile et de gagner ainsi plus facilement lors

Le VOITURIER
du monde serviable...

MERCURY LINCOLN

LOCATION A COURT TERME

via bec

1261, rue King est, Sherbrooke 569-5981
 (EN HAUT DE LA CÔTE DANS L'EST DE LA VILLE)

On s'est engagé à vous servir! 569-5981

La Quotidienne 4 5 8 6-9-1-0

Intégration scolaire: c'est fait...

SHERBROOKE (MR) — L'intégration des commissions scolaires estriennes est maintenant décrétée.

C'est en effet ce qu'a révélé hier M. Marcel Veillette, le directeur de la Direction régionale de l'Estrée du ministère de l'Éducation, alors qu'il était interrogé sur ce projet.

Les commissions scolaires ont été prévenues par téléphone de la décision du conseil des ministres et l'ensemble des commissaires de la région pourront prendre connaissance de cette décision lors de leur assemblée ce soir.

Les décrets relatifs à l'intégration des commissions scolaires de la région estrienne seront publiés bientôt, note M. Marcel Veillette.

Il reste d'ailleurs à accepter les décrets touchant les territoires des commissions scolaires, dit le directeur régional, en rappelant que les territoires seront sans doute les mêmes ou à peu près les mêmes que ceux qui avaient fait l'objet de décrets l'an dernier avant que ne soit déclarée invalide la loi 3: en théorie, les nouveaux décrets relatifs aux territoires devraient être proclamés

demain. D'ici la publication des décrets, dit M. Veillette, "nous n'en connaissons pas les détails" et leur adoption ne signifie pas nécessairement que le ministre de l'Éducation a accepté intégralement toutes les ententes conclues entre les commissions scolaires; par contre l'adoption des décrets signifie que le ministre a jugé globalement ces ententes acceptables ainsi que la situation financière des commissions scolaires après intégration.

Le ministre Claude Ryan a décidé de ne pas annoncer lui-même l'adoption des décrets relatifs à l'intégration de manière à laisser aux instances locales le loisir de le faire. Ces décrets ont été adoptés mercredi dernier et nulle instance politique régionale n'y avait encore fait allusion.

L'intégration des commissions scolaires sera effective à compter du 1er juillet. A toute fin pratique, cette intégration consacre la disparition de la Commission scolaire régionale de l'Estrée pour remettre aux commissions scolaires de chaque territoire la responsabilité de ses enseignements secondaires autant que primaire.

La CSRE disparaît... dans l'obscurité

SHERBROOKE (MR) — La nature s'est chargée hier soir de marquer solennellement la disparition de la Commission scolaire régionale de l'Estrée en plongeant dans l'obscurité le comité exécutif alors qu'il achevait la dernière réunion de son histoire.

Curieusement, une panne d'électricité avait aussi plongé les commissaires de la jeune Régionale dans le noir en 1968, a rappelé le directeur général.

Les commissaires se sont donc retrouvés debout dans un corridor du Triplet sous l'éclairage de lampes alimentées par une génératrice pour prononcer de courtes allocutions relatives à l'histoire de la CSRE, dont la dernière page se tournera le 30 juin.

L'exécutif, en applaudissant le travail des employés de la CSRE et de ses cadres, l'a applaudi debout, non seulement parce que la nature l'y forçait, mais parce que ce travail a été reconnu comme exemplaire par tous ceux et celles qui ont recouru aux services de ces gens, bientôt intégrés dans les commissions scolaires locales.

Le directeur général, Gérard Tournant, en louant la qualité de ce travail, a invité le personnel de sa commission scolaire à poursuivre ainsi dans leur nouvelle commission scolaire. Il s'est montré fier des réalisations de la Régionale de l'Estrée et il a déclaré que les objectifs de la régionalisation avaient été atteints: services adaptés aux clientèles particulières de l'Estrée, ressources humaines comparables à la grandeur du

territoire, des services de qualité aux adultes et ainsi de suite.

Mme Nicole Houde, représentante des parents de la Régionale a témoigné de la qualité de la collaboration de toutes les instances de la Régionale et de l'importance des ressources humaines et financières mises à la disposition des parents.

Tous les commissaires ont aussi marqué leur appréciation du milieu qui les accueillait à la Régionale et le président John Hayes a signalé l'importance du climat constructif qui a toujours régné à la CSRE, souhaitant que cet esprit perdure dans les commissions scolaires locales.

C'est la doyenne de l'exécutif qui a prononcé l'allocution la plus émouvante, peut-être parce que "c'est par le coeur que l'on rejoint l'essentiel", comme elle l'a dit elle-même. Appelant les employés et les cadres par leur prénom pour la première et la dernière fois en public, Mme Estelle Gobeil a témoigné "à tous ceux et à toutes celles" qui ont bâti à la Régionale une réputation de qualité et d'excellence sa gratitude pour ce qu'ils ont accompli. Mme Gobeil a aussi formulé le voeu de voir maintenus les acquis de la régionalisation.

Transaction entre Béliveau et la Ville devant le Tribunal de l'expropriation

SHERBROOKE (FG) — Dans le but de permettre une transaction autrement illégale avec un élu municipal, la Ville de Sherbrooke a déclenché hier le processus d'expropriation.

Elle vise le conseiller Hilaire Béliveau, au sujet d'un terrain d'une dizaine d'acres nécessaire à la construction du boulevard Lionel-Groulx qui doit être amorcée cet automne.

Le montant fixé et retenu par le conseil est de 83,000 \$. Il n'y a pas d'accrochage au sujet de ce mon-

tant, mais il faut quand même recourir à l'expropriation pour permettre la conclusion de la transaction. Car, selon la loi, une municipalité ne peut transiger avec un élu municipal et vice-versa. Or, il faut donc soumettre le tout à un tribunal d'expropriation qui fera en sorte que la transaction sera entièrement conforme. Ce faisant, la Ville pourra aller de l'avant avec une réalisation prévue déjà depuis plusieurs années.

Le conseiller Hilaire Béliveau, comme c'est la pratique dans un tel cas, a fait part de son abstention de la décision prise par ses collègues.

Dans les coulisses... de l'hôtel de ville

• Félicitations aux employés d'Hydro

SHERBROOKE — Les autorités municipales de Sherbrooke, qui se réunissent hier en séance spéciale et qui a vu plusieurs d'entre eux briller par leur absence (Robert Dandurand, Jean Perreault, Bernard Tanguay, François Dunn et Roger Gingues), ont adressé leurs félicitations aux employés d'Hydro-Sherbrooke qui di-

rigé l'ingénieur Jean Bourassa. Cela fait suite à l'annonce de l'Association canadienne de l'électricité de décerner à ce service municipal un certificat de mérite sécuritaire pour 1985, en raison d'une réduction appréciable du taux de fréquence d'accidents de travail par rapport aux trois années précédentes.

• Auto remorquée par erreur

La Ville a dû rembourser un montant de 40 \$ au propriétaire d'une voiture qui avait été remor-

quée par erreur, en mai dernier, par le service municipal de police.

• Activités municipales: déficit prévu

Bien qu'il s'agisse de projections n'étant aucunement significatives car l'année n'est pas suffisamment avancée, les chiffres dont dispose le trésorier, entre le 1er janvier et le 24 mai dernier, établissent que l'année en cours pourrait prendre fin par un déficit de 44,429 \$ au chapitre des activités municipales, et par un surplus de 416,050 \$ pour Hydro-Sherbrooke. Le trésorier Robert Bachand a

insisté pour faire ressortir que ces résultats anticipés, qui doivent être publiés en vertu de la Loi des cités et villes, peuvent considérablement varier. Incidemment, le prochain rapport trimestriel sera plus précis, mais encore là différents facteurs sont susceptibles d'intervenir d'ici le 31 décembre et influenceront, dans un sens comme dans l'autre, les résultats finaux de l'exercice.

L'ordre de grève respecté par les ouvriers Tous les chantiers de construction paralysés

par Gilles DALLAIRE

SHERBROOKE — Les ouvriers de la construction estriens ont respecté à la lettre ou peu s'en faut, hier, l'ordre de grève donné par le Conseil provincial des métiers de la construction, la FTQ-Construction et la CSN-Construction.

Les rares chantiers, six en tout et pour tout, selon M. Gilles Vaillancourt, porte-parole de la coalition formée par le Conseil provincial des métiers de la construction et la FTQ-Construction, où des ouvriers sont rentrés au travail en matinée ont rapidement reçu la visite des grévistes qui ont fait comprendre aux ouvriers réfractaires qu'il était dans leur intérêt de ranger leurs outils et de rentrer chez eux.

L'unité d'urgence régionale de la Sûreté du Québec n'est intervenue que sur un seul chantier, bien plus pour rappeler aux grévistes qu'elle les avait à l'oeil et qu'elle ne tolérerait aucun acte de violence, que parce qu'il y avait danger d'affrontement, ouvriers et grévistes n'ayant pas, de toute évidence, l'intention d'en venir aux coups.

C'est une conciergerie, mise en chantier, il y a environ deux mois, au carrefour des rues Roy, Pacifique et St-Joseph, qui a été le théâtre de l'intervention des policiers qui se sont contentés d'identifier les grévistes.

Autant du côté patronal que du côté syndical, on s'attendait à une intervention imminente du ministre provincial du Travail, M. Pierre Paradis, mais on s'avouait incapable de prédire si cette intervention prendrait la forme de l'imposition d'un décret ou de l'imposition d'un moratoire.

Le vice-président de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, M. Michel Beaulieu, n'était enthousiasmé par aucune de ces deux mesures.

"Un décret serait un pis-aller", a déclaré M. Beaulieu en avouant

qu'il craint que cette mesure n'accroisse la tension créée par l'échec des négociations.

Il ne croit pas non plus qu'un moratoire crée un climat favorable à une reprise des négociations et, éventuellement, à la conclusion d'une entente. "L'Association des entrepreneurs en construction a fait des concessions très importantes. C'est au tour des syndicats de démontrer leur bonne foi", a-t-il affirmé tout en déplorant l'intransigeance des mandataires des ouvriers et en révélant qu'il redoute que l'imposition d'un moratoire ne serve de prétexte à un ralentissement du rythme du travail sur les chantiers.

Position minoritaire

Selon lui, c'est une position minoritaire qui est défendue par les syndicats. "Nombre d'ouvriers sont disposés à accepter les offres de l'Association des entrepreneurs en construction parce qu'ils jugent que ces offres sont raisonnables mais ils sont incapables de faire valoir

leur point de vue", a soutenu M. Beaulieu qui croit que les syndicats devraient laisser aux ouvriers l'opportunité de se prononcer sur les offres patronales, sans subir de pressions, et qu'un organisme d'une impartialité reconnue devrait être responsable de la consultation.

Du côté syndical, on prétend que l'Association des entrepreneurs en construction défend la position d'une toute petite clique dominée par des constructeurs d'habitations et que, si tous ses membres avaient voix au chapitre, le conflit qui, depuis un mois et demi, oppose les entrepreneurs aux ouvriers serait un mauvais souvenir.

"Bon nombre d'entrepreneurs sont d'avis que les demandes syndicales ne sont pas exorbitantes et qu'elles peuvent être satisfaites sans une hausse exagérée des coûts de construction", a déclaré M. Vaillancourt qui craint qu'un décret, si, bien entendu, un décret est imposé par le ministre du Travail, ne soit au désavantage des ouvriers.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

La Ville de Sherbrooke et le syndicat des cols bleus ont convenu de ne pas ouvrir les chantiers municipaux, hier, étant donné l'impossibi-

lité, en cette journée de débrayage dans l'industrie de la construction, de disposer d'équipement loué à l'entreprise privée.

Les cols bleus restent chez eux

SHERBROOKE (FG) — Les chantiers municipaux de construction à Sherbrooke n'ont pas ouvert leurs portes hier, alors que les cols bleus sont demeurés chez eux.

"En raison de la grève qui était prévue pour aujourd'hui (lundi), nous avons convenu la semaine dernière, grâce à la collaboration du syndicat, que nos cols bleus ne travailleraient pas. A la place, nos employés ont accepté de faire quatre journées consécutives de 10 heures", a expliqué hier le directeur général adjoint, Richard Fabi, également directeur par intérim du service des Travaux publics.

Cette décision de ne pas ouvrir les chantiers municipaux, qui concernent autant les ouvertures de rues, la pose des services d'aqueduc et d'égoûts, les réfections de chaussées et trottoirs et ainsi de suite, a été prise pour éviter des ennuis appréhendés. Le fait est que lors de journées de débrayage des travailleurs de la construction, il n'est pas possible de pouvoir compter sur l'équipement loué de l'entreprise privée; perturbant ainsi considérablement les travaux municipaux. En outre, il arrive que des matériaux comme de l'asphalte ou du béton, denrées essentielles dans les chantiers municipaux, ne peuvent être livrés car ils sont fournis par l'entreprise privée. Alors, pour éviter bien des problèmes, il a été convenu de fermer les chantiers, hier.

Tout en disant espérer que la situation se rétablisse le plus tôt possible, en raison de l'horaire de travail déjà très chargé pour la saison, Richard Fabi a précisé que malgré tout, très peu de retard a été accumulé jusqu'à maintenant.

Activités commerciales sur Bowen sud malgré l'interdiction du conseil?

SHERBROOKE (FG) — Malgré une décision du conseil municipal de Sherbrooke d'interdire les activités commerciales sur la rue Bowen sud, un résident de l'endroit se plaint de ce que la décision n'est pas respectée, selon lui.

Ce propriétaire, Gaston Bouchard, déplore que son voisin du 1,500 Bowen sud, Robert Lamy, continue, malgré une interdiction du conseil, d'opérer un commerce de cirage des automobiles. Le conseil a déjà statué qu'il n'en serait rien.

"Mais je me demande ce qu'il faudra faire pour que la Ville fasse respecter son propre règlement de zonage car même si je porte plainte au conseiller de notre district, Alfred Demers, au maire Jean Paul Pelletier ou aux gens des Services techniques, ça ne bouge pas", a déploré hier Gaston Bouchard. "A toutes les fois que j'appelle, on se lance la balle de l'un à l'autre. A la Ville, personne ne veut rien faire avec ce problème, même si le maire m'a déjà dit que cette situation ne devrait plus durer", a rajouté le plaignant.

Situation normale

De son côté, le conseiller Alfred Demers rétorque que, selon des informations qui lui ont été transmises par le directeur des Services techniques, Frank Mascolo, des inspections spéciales, même de fin de semaine, ont été effectuées, mais rien de particulier n'a été signalé. "Déjà, les Services techniques ont fait enlever l'annonce... Mais quand même, on ne peut pas maintenir un inspecteur à cet endroit 24 heures par jour", a dit Alfred Demers.

Celui-ci, qui a soutenu s'occuper du dossier de M. Bouchard, tient en outre à faire remarquer qu'il veut être "juste envers tout le monde" et stipule que les Services techniques n'ont pas non plus pour mission de harceler les citoyens.

• Aide de 2,000 \$ refusée

Le conseil a dit non à une demande d'aide financière de 2,000 \$ du Sherbrookois Normand Lapierre, membre de l'expédition "Pamir '86 URSS", qui doit escalader au cours de l'été le "Pik Kommunisma" de Russie. En retour, il s'engageait à faire la promotion de la Ville et d'en porter les couleurs au sommet de la montagne de 7,482 mètres qu'il compte escalader en compagnie de d'autres membres de l'expédition canadienne formée pour l'occasion. C'est le conseiller Jean-Yves La-

flamme, président du Comité administratif, qui a invité ses collègues à refuser la demande, en raison d'une non disponibilité budgétaire et ce, malgré la recommandation positive des SRC, d'autant plus que le conseil a déjà accepté une telle demande, en octobre 1984, dans le cas de Michel Denis, devant faire l'escalade de l'Himalaya. Quant au conseiller Hilaire Béliveau, qui a dit trouver l'attitude du conseil regrettable, il a fait inscrire sa dissidence.

• Terrain obtenu pour 41,000 \$

Malgré l'évaluation d'un professionnel fixant à 52,000 \$ le prix de vente d'un terrain à un restaurateur de la rue King ouest, près de la rue Richmond, le conseil de ville, à l'invitation du conseiller Jean-Yves Laflamme, a accepté l'argumentation de l'acheteur, Gerry Delli Colli, qui a fait des

démarches pour que le prix soit diminué d'environ 10,000 \$, en invoquant que le coût du terrain ne peut être le même (7 \$ du pied carré) en façade qu'à l'arrière de la bâtisse. Il a donc obtenu pour 41,000 \$ le terrain localisé à proximité des berges de la rivière Magog.

• Fermeture de la rue McCrea

Tout comme dans le cas de la rue Couture, le conseil a adopté hier la résolution prévoyant la fermeture de la rue McCrea (au sud de Richard), déjà envisagée dans le cadre du dossier d'amé-

nagement du territoire de la cellule Wilson. Toutefois, la fermeture réelle de cette portion de rue au caractère rural n'interviendra pas avant un certain temps, d'ici à ce que les voies d'accès dans le secteur soient complétées.

"C'est à votre tour de gagner!" (2)

avec **la tribune**

5000\$ en bons d'achat

TIRAGE DU 16 juin 1986.

GAGNANTE:

Mme Gérard Croteau
105, rue Lord
Black Lake

MARCHANT CHOISI:

Métro Gagnon
Boulevard Frontenac
Black Lake

Comité touristique au travail à la frontière

par Yvon ROUSSEAU
ROCK ISLAND — Un comité touristique provisoire a été formé par les trois villes frontalières de Rock Island, Beebe et Stanstead, afin de drainer une partie des 500.000 touristes américains, qui traversent la frontière du Canada, tous les ans, à cet endroit.
 Le maire Jean-Louis Dupont, de Rock Island, a souligné hier, au cours d'un entretien, que ce comité, présidé par Mme Nicole Demers, de Rock Island, travaille déjà à élaborer un plan de développement du tourisme dans les villes frontalières, pour les prochaines années.
 "Nous possédons déjà plusieurs attractions valables, qui peuvent intéresser les visiteurs, de poursuivre M. Dupont, dont les carrières de granite, le vieux édifice de l'opéra, le musée, l'ancien local du Stanstead Journal, le premier média d'information à voir le jour au Québec et qui existe encore, ainsi que de nombreuses maisons de style victorien, datant de l'époque où les loyalistes ont fui les États-Unis pour venir se réfugier au Canada".

Dr Banting à l'honneur

Le maire de Rock Island a rappelé que le comité envisage aussi de commémorer le Dr Banting, l'un des deux chercheurs qui ont découvert la pénicilline, et qui habitait Rock Island. Le comité songerait à reconstituer un laboratoire, pour souligner cet important apport à la science médicale. Un parc de Rock

Island, donné par la succession du Dr Banting, commémore déjà l'histoire de cet important citoyen des villes frontalières.

La formation du comité touristique découle des recommandations transmises aux autorités municipales de Rock Island, Beebe et Stanstead par un groupe d'étudiants en géographie de l'Université de Sherbrooke, qui ont effectué un premier inventaire de la situation touristique des villes frontalières, l'an dernier.
 Les trois municipalités ont logé des demandes de subventions aux gouvernements du Québec et d'Ontario, mais le projet, sans être refusé, a été remis à l'automne, à cause des restrictions budgétaires.
 "Nous envisageons de créer trois emplois temporaires, en vue de la mise en place de structures touristiques dans les villes frontalières", a souligné le maire Dupont.

Toutefois, le comité touristique fonctionne et il vient de publier un dépliant touristique sur les villes frontalières, dont les 4.500 copies seront distribuées un peu partout en Estrie. Ce document indique les choses intéressantes à visiter.

"Nous voulons nous approprier une partie du tourisme qui visite la zone touristique internationale Magog-Orford", de rappeler M. Dupont.

Enfin, le comité touristique attend les recommandations d'une étude sur les vieilles églises des villes frontalières, qui a été remis à la MRC Memphrémagog.

Fête du Solstice d'été à des fins culturelles

LENNOXVILLE (YR) — La fête du Solstice d'été, à Lennoxville, organisée par le club Optimiste de cette ville, donnera lieu à des réjouissances, en plus de contribuer à l'achat de la propriété Speid par la Société d'histoire et de musée de Lennoxville-Ascot.

La solstice est une fête traditionnelle, au cours de laquelle la communauté et les familles se réunissent pour célébrer la journée la plus longue de l'année et l'arrivée de l'été.

L'événement est organisé par le club Optimiste, en collaboration avec les vétérans de la marine et de l'aviation, les pompiers volontaires de Lennoxville et la Société d'histoire et de musée de Lennoxville-Ascot.

Un souper-bénéfice a été organisé à cette occasion, afin de recueillir des fonds pour l'achat de la propriété Speid, qui doit être transformée en centre culturel et en musée.

Les activités de la journée débuteront vers midi, au parc Centenaire, où auront lieu des parties de balle, opposant des jeunes de Lennoxville et des environs.

Une parade partira à 14h du coin des rues Queen et Charlotte, pour ensuite emprunter les rues de la ville. Le groupe Eastern Townships Highland Pipe Band fera partie du défilé, qui sera également composé de voitures antiques, de chars allégoriques, des Tartans Twirlers, de clowns et d'enfants à bicyclettes. D'autres surprises sont prévues. Il est recommandé aux spectateurs d'apporter leurs chaises. La cantine Optimiste sera sur les lieux, mais l'usage d'alcool sera interdit pendant la fête.

Le souper suivra à 16h30, à l'école St-Antoine. Les billets sont présentement en vente à un prix minimal, à la Librairie Le Lecteur Chrétien, à l'épicerie G.L. Beaulieu et à L'Addition, de Lennoxville.

Une soirée de musique western et de danse suivra.

L'Or Blanc se familiarise avec les secrets du tourisme

par Henri RICHARD

ASBESTOS — La réussite touristique d'une région dépend souvent de mille et un petits détails. Deux conférenciers invités dans le cadre de la Semaine du tourisme au Québec sont venus récemment partager leurs secrets à ce sujet avec la population de l'Or Blanc.

Avec la vague actuelle de terrorisme en Europe, 800.000 Américains ont décidé d'ignorer ce continent en faveur d'une région plus sécuritaire. Le Québec devrait visiblement en profiter alors que le ministère du Tourisme prévoit cette saison trois millions de visiteurs et des revenus de 2,8 milliards \$.

C'est à la lumière de ces statistiques que le représentant de l'Institut d'hôtellerie du Québec, Claude Delamaire, a invité la population de l'Or Blanc à s'accaparer sa part du gâteau de la manne touristique prévue en 1986.

Selon le représentant de l'Institut montréalais, l'accueil réservé aux visiteurs est la clé du succès touristique.

"Ils ont le choix, ils peuvent aller ailleurs. L'accueil c'est tout le monde: le dépanneur, le garagiste, le restaurateur...", a expliqué celui qui travaille dans le milieu depuis plus de 20 ans.

M. Delamaire a encouragé l'auditoire présent à valoriser sa région auprès des visiteurs en allant au-delà des informations demandées, avec des suggestions personnelles sur des sites touristiques à visiter.

"Soyez différent et non indifférent", a-t-il conclu après une énumération de conseils de toutes sortes.

Quant à la représentante de l'Association touristique de l'Estrie, Lina Roy, elle a tout simplement repris le même discours en transposant les frontières à la région de l'Estrie.

Seule note négative dans cette soirée, la faible participation. En effet, une vingtaine de personnes seulement ont répondu à l'appel.

Au palais de justice

23 chefs d'accusation de fraude

SHERBROOKE — Cindy Vintinner, âgée de 20 ans, subira son enquête préliminaire, le 8 juillet, sur 23 chefs de fraude totalisant 5.500 \$ à l'égard du motel Hovey, à North Hatley.

Cette date a été fixée hier par le juge Yvon Roberge, de la Cour des

sessions de la paix. Mme Vintinner, qui est défendue par Me Jean-Pierre Rancourt, est soupçonnée d'avoir commis ces infractions entre le 2 novembre et le 25 mars, à l'établissement où elle était préposée à la comptabilité.

500 \$ pour ivresse au volant

SHERBROOKE — Un étudiant en technique policière au CEGEP a grimaqué de surprise hier en apprenant que le montant de son amende pour ivresse au volant était de 500 \$.

Il a reçu cette sentence du juge Yvon Roberge, de la Cour des sessions de la paix.

Le prévenu a attiré l'attention des gendarmes pendant la nuit du 15 mai, en effectuant un virage à gauche interdit alors qu'il circulait avec un taux de 150 mg d'alcool dans le nez.

La cour l'a de plus frappé d'un interdit de conduire un véhicule pendant trois mois.

Ancien chef de police inculpé

SHERBROOKE — Un ancien chef de police de Lennoxville, Grant Smith, a été inculpé hier de possession d'un fusil tronçonné de calibre 16, le 7 novembre.

Il a protesté de son innocence par l'intermédiaire de son avocat, Jean-Pierre Rancourt, parce qu'il

est hospitalisé pour des blessures subies dimanche alors qu'il tentait d'empêcher un vol qualifié dans un motel.

Smith, âgé de 57 ans, connaîtra la date de son procès le 11 juillet, date de l'appel du rôle.

Après 8 mois de chantier, la Maison des artisans renaît de ses cendres

par Yves BELLEFLEUR
LAC-MÉGANTIC — En chantier depuis bientôt huit mois après qu'un incendie d'origine criminelle ait considérablement détruit la bâtisse le 21 juin dernier, la Maison des artisans, située sur la route 161 à la sortie nord de Lac-Mégantic, renaît de ses cendres: l'ouverture officielle est prévue pour le début de juillet.

Avec cet incendie, valent à plus de 100.000 dollars les pertes s'élevées, l'Association des arti-

tisans de la région de Lac-Mégantic se retrouvait "dans la rue".

De façon à redonner un second souffle à la Maison, alors propriété de l'Association, un membre actif de ce groupe, Jeannine Roy, a procédé à l'achat de la bâtisse... enfin ce qui en restait après que les

flammes eurent ravagé le second étage et la toiture caractérisée par sa conception artisanale.

Les travaux de reconstruction ont débuté à l'automne avec un grand nettoyage des lieux et la reconstruction du deuxième étage, qui abritera dorénavant deux logements.

Locataire des lieux, l'Association des artisans de la région de Lac-Mégantic aura à défrayer un coût minime pour établir son commerce au premier étage qui sera entièrement rénové d'ici quelques jours, estime Jeannine Roy.

Invitation aux artisans

Confrontée à la dispersion de ses membres-exposants à la suite de cet incident malheureux, l'association des artisans lance une invitation à tous les artistes professionnels de la région, ceux-là qui vivent ou "essaient" de vivre de leur métier, à communiquer avec elle pour y adhérer.

"Nous avons perdu beaucoup d'adresses et de numéros de téléphone dans l'incendie, ce qui fait que nous ne pouvons rejoindre une partie importante de nos membres-exposants pour leur faire part de la réouverture de la Maison des artisans", a expliqué Mme Roy. "Nous désirons avoir des artistes avec de la marchandise nouvelle, des lignes plus modernes ou commerciales, dans des domaines aussi variés que possible", a-t-elle ajouté.

Et, cette année, la Maison des artisans aura tendance à se spécialiser dans le cadeau

et les souvenirs, poursuit-elle.

Les fonctions de l'Association des artisans ne se limitent pas uniquement au commerce mais consistent également à apporter une aide technique aux artisans quant à la recherche de nouveaux contrats ou de futurs débouchés.

D'ailleurs, l'Association travaille actuellement à la mise sur pied d'un réseau de vente aux grossistes.

"La Maison des artisans est une véritable PME qui s'engage à apporter une aide aux artistes, leur permettant, dans une grande mesure, de vivre de leur métier. De plus, elle crée des emplois et fait rouler beaucoup d'argent dans la région", a conclu Jeannine Roy.

On peut guérir les maladies du rein

Économisez jusqu'à 125.000

Donnez à la

LA FONDATION CANADIENNE DES MALADIES DU REIN



L'ouverture de la Maison des artisans est prévue pour la fin de juin. Dorénavant locataire des lieux, l'Association des artisans de la région de Lac-Mégantic occupera le

premier plancher, le second étant réservé pour des espaces à logement afin de financer la reconstruction de l'immeuble détruit par le feu en juin 1985.

(Photo La Tribune par Yves Bellefleur)

TIP TOP

Vente d'été

1/2 PRIX

1/2 PRIX	• COMPLETS 10999 ^{ET PLUS} <small>ECONOMISEZ JUSQU'A 125.00</small>
1/2 PRIX	• IMPERMÉABLES 5999 ^{ET PLUS}
1/2 PRIX	• CRAVATES 599 ^{ET PLUS}
1/2 PRIX	• CHEMISES HABILLÉES À MANCHES LONGUES 1299 ^{ET PLUS}
1/2 PRIX	• CHEMISES SPORT À MANCHES LONGUES 1299 ^{ET PLUS}

ÉCONOMIES SPÉCIALES

CHEMISES HABILLÉES À MANCHES COURTES 999 <small>(TÉINTES UNES SEULEMENT)</small>	PANTALONS TOUT-ALLER AVEC CEINTURE 2299^{ET PLUS} <small>ECONOMISEZ JUSQU'A 15.00</small>	COUPE-VENT POUR LE PRINTemps 1999^{ET PLUS}
---	--	---

TIP TOP

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix.

Importante rencontre sur l'eau potable aux Villes frontalières

par Yvon ROUSSEAU
ROCK ISLAND — La question de l'approvisionnement en eau potable pour les villes frontalières de Rock Island, Beebe et Stanstead, fera l'objet d'une importante rencontre, ce soir, à l'hôtel de ville de Rock Island, à compter de 19h30.

Le maire Jean-Louis Dupont, de Rock Island, a déclaré hier que le ministère de l'Environnement du Québec, le ministère des Affaires municipales, le groupe d'ingénieurs Technika, la municipalité régionale de comté et les conseils municipaux des trois villes frontalières y seront représentés.

Le groupe se penchera sur un rapport préparé par l'ingénieur Bertrand Côté, de la firme Lemieux, Royer, Donaldson, Fields et Associés, de Sherbrooke, sur l'amélioration des systèmes d'alimentation en eau potable des villes frontalières.

Présentement, la municipalité de Beebe est alimentée par quatre puits, situés en sol améri-

can, alors que l'eau utilisée par les contribuables de Rock Island et de Stanstead provient du lac Holland Pond, situé dans l'état du Vermont, aux États-Unis. Le réseau de distribution appartient à la compagnie International Water Co., une firme américaine, qui facture directement le coût de l'eau potable aux usagers de Rock Island et de Stanstead.

Des frais sont à prévoir pour couvrir le réservoir, du côté américain, et réaménager les bassins, ce qui entraînerait des frais considérables. Les villes de Rock Island et Stanstead demandent une contribution financière du gouvernement du Québec, de façon à ce que les coûts ne griment pas en flèche, pour les citoyens de ces deux villes québécoises. Le ministère des Affaires municipales s'opposerait à financer des travaux se trouvant aux États-Unis, mais le rapport des ingénieurs souligne que cette solution est celle qui coûte le moins cher.

Le chef de police Groleau à la Commission de police le 26 juin

par Yvon ROUSSEAU
ROCK ISLAND — La Commission de police du Québec tiendra des audiences le 26 juin, à compter de 10h, au palais de justice de Sherbrooke, relativement au congédiement du chef de police Richard Groleau, par le conseil municipal de Rock Island.

On se rappellera que M. Groleau a été congédié, en avril 1986, après s'être inscrit à des cours de perfectionnement de l'Institut de police du Canada, à Ottawa. La résolution de congédiement du conseil municipal souligne que le chef de police s'est absenté de son travail sans autorisation préalable des autorités municipales et qu'il a refusé de revenir à son poste, lorsque sommé de le faire. Le conseil municipal a invoqué l'insubordination pour congédier son chef de police.

Par ailleurs, à l'époque, M. Groleau a expliqué qu'il avait procédé de la même façon, cha-

que fois qu'il s'inscrivait à des cours, et que cette façon de procéder ne lui avait entraîné aucune sanction de la part du maire et des conseillers municipaux. Il rattache son congédiement au désir de la ville de faire disparaître le service de police municipal.

Les conseillers juridiques de la municipalité rencontraient les membres du conseil municipal à ce sujet, hier soir.

Les audiences de la Commission de police se tiendront à la salle 202 du vieux palais de justice de Sherbrooke, au 191 rue du Palais.

Le chef Groleau a fait parvenir une plainte à la Commission de police du Québec, à la suite de son congédiement, qu'il considère injustifié. Le directeur de la police avait également déposé une plainte concernant son congédiement, en vertu de la loi régissant les normes minimales de travail.

Nouveau produit d'amiante mis au point à Asbestos

par Henri RICHARD
ASBESTOS — Le jaunissement des tissus et les risques d'incendie à cause de

la proximité des rideaux sur les calorifères électriques pourraient être éliminés avec le nouveau produit que s'approprie à commercialiser une résidente d'Asbestos.

Il s'agit d'une plaque d'amiante recouverte d'un papier d'aluminium que l'on appose au-dessus des calorifères électriques sur sa longueur.

Selon la promotrice du projet, Gaétane Pilon, cette plaque d'une largeur de quatre pouces, communément appelée déflecteur de chaleur, dévie celle-ci vers l'espace ambiant de la maison. En plus de protéger les rideaux, ce système permet d'amoindrir la perte de chaleur qui ne se dirige plus sur les murs directement exposés au froid.

Le produit a déjà connu une première étape artisanale concluante dans la région de Québec mais Mme Pilon, avec l'aide d'une subvention de 8,500 \$ du programme provin-

cial "Jeunes Promoteurs", s'approprie à commercialiser le produit dès cet été.

Travaillant dans le domaine de la décoration depuis quelques années, Mme Pilon a également développé l'aspect esthétique du déflecteur de chaleur qui se vendra dans deux teintes.

Ce projet a reçu l'approbation scientifique de la Société nationale de l'amiante (SNA), puisque les fibres d'amiante se retrouvent complètement scellées dans un papier d'aluminium.

La femme d'affaires prévoit produire seule cette année quelque 30,000 pieds de ce nouveau produit.

On compose... 564-0999 et quelqu'un s'occupe de vous rédiger une belle petite annonce... qui vous rapportera des \$\$\$...

DE TOUT SOUS UN MÊME TOIT



Nous avons également les encadrements de portes, bordures décoratives pour fenêtres et persiennes en vinyle.

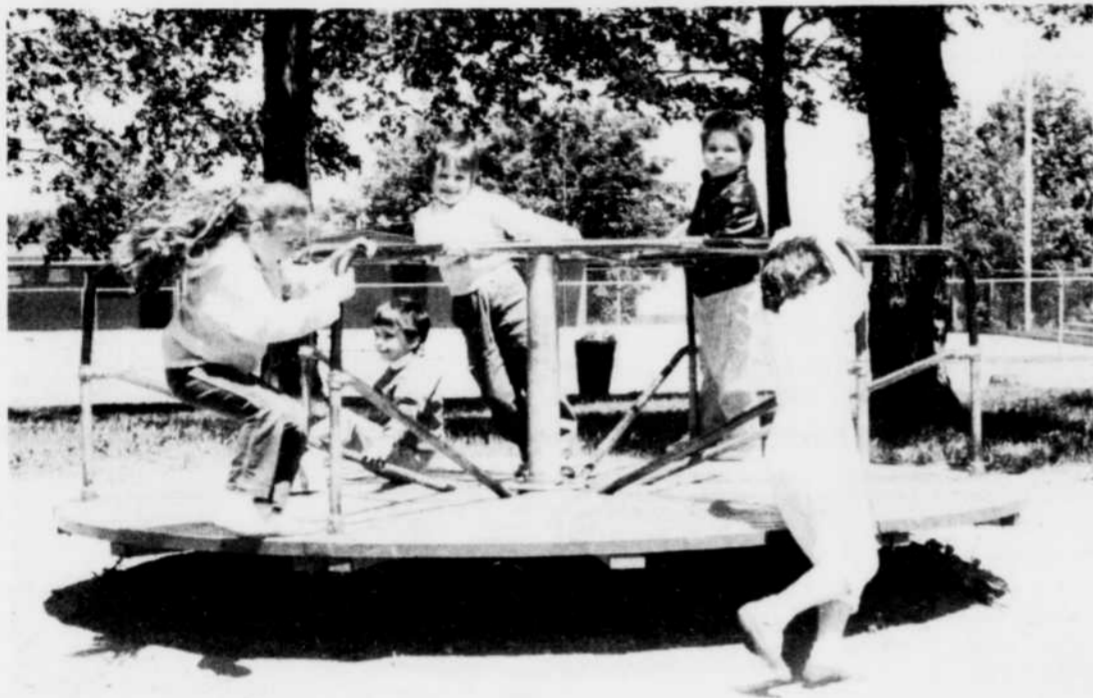
GROS et DETAIL

La compagnie d'isolation et de rénovation plus que complète!



ESTIMATION GRATUITE dans toute la région

Composez sans frais 1-800-567-6033



(Photo La Tribune par Henri Richard, Asbestos)

Les parcs s'animeront cet été avec plusieurs activités organisées par le service des loisirs d'Asbestos.

Tout est fin prêt pour les jeunes dans les parcs

par Henri RICHARD
ASBESTOS — Avec la fin de l'année scolaire qui arrive à grands pas, tout est fin prêt dans les parcs municipaux d'Asbestos pour accueillir les jeunes cet été.

La période estivale débutera avec l'ouverture des deux piscines municipales, le 21 juin. Encore cette année, le service des loisirs d'Asbestos offrira, en avant-midi, des cours de natation pour les jeunes.

Les piscines seront ouvertes tous les jours sauf le dimanche soir. Près de 10,000 nageurs

ont profité de ces installations récréatives au cours de l'été 1985.

Deux jours après, les activités dans les six parcs municipaux emboîteront le pas à l'OTJ.

Quant au baseball mineur, il est commencé depuis quelques semaines. Depuis la dégradation de la situation économique dans la région, cette activité est devenue moins populaire auprès des jeunes asbestriens.

"On n'a pas de problème dans les grades inférieurs, mais aux niveaux Bantam et Mid-

get, l'activité est devenue moins populaire", d'expliquer le directeur des loisirs de la ville d'Asbestos, M. Yvan Provencher.

Il explique ce phénomène par plusieurs facteurs: une baisse de la population, la reprise des activités familiales et une plus grande diversité des goûts.

Tennis

D'autre part, les amateurs de tennis pourraient profiter, vers la fin de l'été, de deux courts asphaltés

au parc Dollar. Ce projet a reçu une subvention du gouvernement provincial au Sommet de l'Or Blanc.

Enfin, la ville d'Asbestos devrait obtenir sous peu une réponse à sa demande de subvention pour l'organisation de spectacles soulignant la fête du Canada, le 1er juillet.

Dans le cas d'une réponse positive, on pourrait assister à plusieurs événements au parc Dollar, dont un spectacle folklorique et un feu d'artifice en soirée.

Fête nationale des Québécois limitée à cause du festival

ASBESTOS (HR) — La fête nationale des Québécois sera soulignée à Asbestos par trois activités prévues pour les 22, 23 et 24 juin.

Un concert de l'Har-

monie d'Asbestos, prévu le 22 juin, à 20h00, au parc Dollar, ouvrira les célébrations.

Le 23 juin, on assistera au traditionnel souper des associations tandis que la journée

du 24 juin sera soulignée par une messe en plein air célébrée dès 10h30, au parc Dollar.

"On se limite à ça aujourd'hui. Avec le festival des Gour-

mands, nous avons déjà beaucoup d'activités dans la municipalité pendant l'été", d'expliquer la secrétaire de la Société St-Jean Baptiste d'Asbestos, Mme Fernande Collard.

Municipalités en bref

RICHMOND

(GM) — Le conseil 1950 des Chevaliers de Colomb de Richmond tiendra des élections générales afin de former le prochain comité exécutif. Cette élection à laquelle tous les membres sont conviés, se déroulera le dimanche 15 juin, à la salle des Chevaliers, à compter de 11 heures.

La semaine de la sécurité en bicyclette, organisée par le club Optimiste de Richmond, Melbourne et Cleveland, a obtenu beaucoup de succès puisque près de 200 jeunes ont pris part aux différentes activités qui ont eu lieu samedi dans la cour de l'aréna. A noter que les deux bicyclettes tirées comme prix de présence ont été remportées par Paul Gariépy et Josée Vidal.

Un chèque de 8,925 \$ a été émis à l'ordre du Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond afin de promouvoir la création d'emplois.

La Légion canadienne de Richmond est autorisée à organiser une parade dans les rues de la ville le dimanche, 29 juin, à l'occasion de la fête du Canada. La protection des forces policières est accordée.

Un permis de commerce de réparations d'automobiles a été accordé à Gaétan Boissonneault.

Le conseil municipal autorise le Centre d'emploi pour étudiants à vendre des barres de chocolat dans les rues de la ville du 27 juin au 20 juillet afin de permettre à ces jeunes d'amasser de l'argent durant la période estivale.

La Ville a fait parvenir une demande au ministère des Transports à l'effet de bien vouloir reconsidérer sa décision relativement à la construction d'un perré sur le côté sud du ponteau de la 9e avenue puisque les dommages occasionnés sont la cause directe de la construction de la route 143 à Richmond qui a obstrué l'écoulement naturel du ruisseau.

Le secrétaire-trésorier a émis un chèque de 2,300 \$ à l'ordre du Comité de baille afin de leur aider à défrayer l'entretien du terrain durant la saison estivale 1986, conformément aux prévisions budgétaires pour l'année en cours.

La soumission de Revêtement Richmond inc., au montant de 1,650 \$ pour recouvrir en aluminium les corniches de la bâtisse de la piscine municipale et de la remise des accessoires servant à cet équipement sportif a été acceptée par les membres du conseil.

Nick Mason et John Vanderwall ont été engagés pour réparer l'entrepôt de la Ville de Richmond situé sur la rue King pour un montant n'excédant pas 3,500 \$, incluant main-d'oeuvre et matériaux.

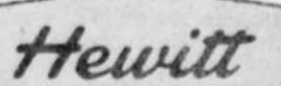
Le défi de la gamme Century

ACHETEZ LES NÔTRES...OU LES AUTRES...ET OBTENEZ

\$500

Si vous achetez une machine (les nôtres ou les autres) dans la catégorie de la gamme Century* avant le 30 septembre 1986, vous pouvez obtenir \$500.00 simplement pour avoir comparé Cat aux autres machines. Voilà à quel point nous sommes convaincus que vous choisirez la gamme Century de Caterpillar. Comparez tout ceci:

- La gamme de machines de 62 à 130 HP la plus complète de l'industrie.
 - Un financement de **8.6%** T.A. pour la gamme Century.
 - Notre garantie Plus 3, disponibilité des pièces et du service, et garantie de 5 000 heures sur le groupe motopropulseur.
- Avec un tel défi, vous partez gagnant! Demandez tous les détails dès aujourd'hui.



5001, route Transcanadienne
 Pointe-Claire, Qc H9R 1B8 (514) 630-3100

Québec (418) 878-3000	Sept-Îles (418) 962-7791
Chicoutimi (418) 545-1560	Saint-Félicien (418) 679-4055
Gaspé (418) 368-6161	Hull (819) 770-1601
Val-d'Or (819) 825-5494	Baie-Comeau (418) 296-3003

*D3B/D4H/205/206/211/212/213/215B/214/224/518/910/916/926/931B/943/IT12/IT18/IT28
 Preuve d'achat requise

CATERPILLAR, CAT et sont des marques de Caterpillar Tractor Co., Peoria, Illinois, U.S.A.



Une année de répit pour le Manoir Trent

par Gérald PRINCE

DRUMMONDVILLE - Le Manoir et le Domaine Trent, seul site historique provincial de la région de Drummondville, survivra cette année encore... grâce à l'aide du gouvernement fédéral.

C'est ce qu'a révélé hier M. Germain Jutras de Drummondville, président de la Corporation du Domaine Trent, en réponse aux rumeurs qui voulaient que le site soit complètement fermé pour tout l'été.

Le Manoir seul sera ouvert: deux étudiants se relaieront pour assurer les services de guides à l'intérieur de cette demeure en pierres, située

en bordure de l'autoroute 20 et qui date de l'époque 1830.

Par contre, les dépendances, qui regroupent des instruments agricoles historiques datant d'un siècle ou plus, ne seront pas ouvertes au public, comme ce fut le cas ces dernières années, faute de subventions et de personnel pour les animer.

La subvention du gouvernement fédéral est inscrite dans le cadre du

programme Défi 1986. Elle permettra au public intéressé de visiter la très vaste maison de pierres et l'ameublement d'époque qui y est entreposé. Beaucoup de meubles ont un intérêt historique de grande valeur et sont rattachés à l'histoire de la famille Trent, qui y a habité pendant près de 125 ans, soit jusque dans les années 1950.

Le Manoir et le domaine Trent sont cependant inclus dans les limites du Parc des Voltigeurs. A cause du coût d'entrée sur le site, la Corporation a demandé aux instances provinciales d'aménager une

entrée particulière pour que les visiteurs n'aient pas à défrayer en premier l'entrée au Parc des Voltigeurs. Cependant, aucun changement n'a été fait pour cette année.

Le député provincial de Drummond, M. Jean-Guy St-Roch, retenu à Québec hier, n'a pas pu être rejoint pour donner ses commentaires. M. Jutras a mentionné qu'effectivement, sans les subventions du gouvernement canadien, le Manoir aurait été définitivement fermé durant tout l'été, privant le pu-

blic d'une richesse patrimoniale de grande importance.

Notons que le domaine Trent avait été acheté par le gouvernement du Québec à la mort du dernier descendant de la famille Trent vers 1953. Depuis, grâce à des programmes réalisés par les gouvernements provinciaux successifs, il

a été reconstruit en site historique et annoncé comme tel par des pancartes sur l'autoroute et des inscriptions dans des guides touristiques. Le domaine Trent, à cause de sa position privilégiée en bordure de l'autoroute 20, a toujours été remarqué par les milliers d'usagers qui y circulent.



Les volets du Manoir Trent étaient encore fermés hier, mais cela ne durera pas tout l'été. Grâce à une subvention fédérale dans le cadre de Défi 1986, le manoir sera ouvert au public d'ici quelques semaines.

Coup d'oeil... ...sur l'Amiante, le Centre du Québec, les Bois-Francis



Site d'enfouissement (Photo La Tribune par Gérald Prince)

Hier matin, malgré un vent tourbillonnant, le site d'enfouissement sanitaire "nouvelle génération" de St-Nicéphore a été inauguré en présence des maires de Drummondville et St-Nicéphore, des représentants des municipalités, de la MRC et de la Régie intermunicipale des déchets, du député de Drummond et du ministre de l'environnement. Le directeur des Entreprises de rebuts DG, M. Denis Provost, a coupé le traditionnel ruban de ce projet en marche depuis cinq ans et estimé à plus de 1,2 million \$.



Campagne de financement de l'ABMD (Photo La Tribune par Richard Jean)

L'Association du baseball mineur de Drummondville tiendra du 20 au 30 juin prochain une campagne de financement dont l'objectif a été fixé à 10,000 \$. En compagnie de trois jeunes joueurs du baseball mineur, on reconnaît le président de l'ABMD Jean-François, le coordonnateur de la campagne Marcel Boisclair, le maire de Drummondville Serge Ménard et l'échevin aux loisirs Robert Lafrenière, ainsi que le président d'honneur de la campagne, le journaliste de La Parole, Jean-Claude Bonneau.

Quatre pétitions au conseil de Drummondville

DRUMMONDVILLE (GP) - De plus en plus, les contribuables déposent des pétitions au conseil de ville pour faire reconnaître leurs droits.

Hier soir, pas moins de quatre de ces documents ont abouti sur la table du conseil, comprenant entre 400 pétitionnaires et... 2 signatures.

La plus importante pétition provient d'un groupe d'enfants, leurs parents et amis des rues Cardin, Alexandre et Biron. On réclame du conseil plus de protection contre les automobilistes trop pressés ou insouciant. On souhaite aussi des limitations de vitesse, des panneaux indicateurs et enfin une clôture le long de la rivière Noire. Le conseil a réagi en référant ces demandes aux services municipaux concernés.

Une autre pétition, de 23 noms celle-là, se rapporte au prolongement de la 118ième avenue dans le quartier St-Philippe. A l'origine, la rue devait être refaite sur toute la longueur, mais les travaux prévus cette année sont amputés d'environ 1000 pieds. Le conseiller du quartier, M. St-Martin, veut s'assurer que la rue sera complétée l'an prochain.

Un groupe d'écoliers de St-Nicéphore demande au conseil de se prononcer en faveur de la paix.

La signataire de la pétition, qui contient 22 noms, Isabelle Hélie, a été félicitée de son initiative.

Finalement, et non la moindre, une pétition de 2 contribuables de la rue des Plaines s'oppose aux travaux municipaux projetés sur cette rue, qui a été plus souvent qu'à son tour sujet de discussions à la table du conseil. Une rencontre aura lieu entre les opposants et les représentants de la ville pour trouver un terrain d'entente sur cette affaire, qui dure depuis plusieurs années.

...en bref

- Centre du Québec**
 - Rue fermée**
DRUMMONDVILLE - La Sidac Alain Limoges de Drummondville a obtenu pour la première fois de son histoire la permission de fermer la rue Lindsay, de Lowring à St-Jean, jeudi de cette semaine de 16 à 23 heures pour une importante vente de trottoirs. Quatre scènes seront dressées pour des spectacles. En cas de pluie, le tout sera remis au lendemain 20 juin.
 - Visites guidées**
Depuis quelques semaines, des groupes d'élèves de niveau élémentaire visitent à l'occasion avec leur institutrice le palais de justice de Drummondville dans le cadre d'activités parascolaires. Pour la circonstance, des employés du greffe, Me Carol-Ann Croteau ou Madeleine Gauvin-Cloutier se font guides et expliquent aux jeunes le fonctionnement de l'institution.
 - Pas d'ordures**
Il n'y aura pas de cueillettes des ordures ménagères dans les limites de Drummondville les mardis 24 juin et 2 juillet. Dans les secteurs desservis par les mini-conteneurs seulement, la cueillette est reportée au lendemain mercredi.
- Bois-Francis**
 - Début d'incendie**
En début d'après-midi hier, les policiers-pompiers de Victoriaville ont éteint une partie de la toiture et d'un mur du Garage Poliquin sur la rue Cartier à Victoriaville, afin de maîtriser cinq petits foyers d'incendie. Le début d'incendie est d'origine accidentelle. Les dommages à la bâtisse atteignent facilement quelques milliers de dollars.
 - Place aux femmes**
VICTORIAVILLE - A l'assemblée annuelle de la Corporation de développement communautaire des Bois-Francis, une résolution a été adoptée pour garantir une représentation égale d'hommes et de femmes au conseil d'administration. Dorénavant, cinq hommes et autant de femmes doivent combler les dix postes.
Neuf des dix postes sont comblés par Richard Leroux, Ginette Genois, Micheline Beaulieu, Robert Plante, Odette Lavoie, Yolande Vézina, Bill Ninas, Henri-Paul Labonté et Yvon Brunelle.
 - Artistes au Musée**
ARTHABASKA - Un groupe d'artistes-graveurs de l'Atelier Presse Papier de Trois-Rivières expose plusieurs oeuvres jusqu'au 6 juillet au Musée Laurier d'Arthabaska. Le vernissage aura lieu le 22 juin, de 14h00 à 16h00.
 - Prix pour SODISCO**
VICTORIAVILLE - Pour le territoire du Centre du Québec et des Bois-Francis, le distributeur de produits de quincaillerie Sodisco de Victoriaville vient de recevoir un mérite du Centre des dirigeants d'entreprise (CDE). Le Centre, qui remet un tel prix dans différentes zones, a insisté sur la qualité de la gestion des ressources humaines chez Sodisco.

Exposition agricole de Drummondville

17 au 22 juin 1986

JEUDI — 19 JUIN

9h00: Ouverture des barrières — Jugement des petits animaux — Jugement des arts domestiques
Spectacle pour enfants. En vedette: Jean Laprise.
9h30: Jugement des chevaux — Centre équestre
10h00: Jugement des bovins canadiens — Centre Équestre
10h15: Reprise du spectacle de Jean Laprise.
11h00: Spectacle pour enfants. En vedette: Pierre Beauchemin, contorsionniste
12h30: Une heure gratuite de manèges pour les enfants
13h00: Jugement des bovins Ayrshire. Jugement des bovins de Boucherie — Centre Équestre.
17h00: Réception des éleveurs de bovins canadiens, Ayrshire et de boucherie — arène de vente du Centre d'expositions
20h00: Spectacle de chevaux — Pavillon équestre
21h30: Soirée LABATT 50 — En vedette: Orchestre TRAX

MARDI — 17 JUIN

19h30: SUPER BINGO au Pavillon Équestre sur le terrain de l'Exposition
• 10 000,00\$ en prix
• 15 tours pour 4,00\$ sur carton de 4 cartes
• prix de 250\$ pour 12 parties, et de 500\$ pour les 3 autres
• tours spéciaux de 1 000\$ (4), et de 1 500\$ (1)
• Anim.: M. André Tanguay de Drummond.

MERCREDI — 18 JUIN

12h00: Ouverture des barrières
14h00: Jugement des porcs — arène de vente du CENTRE D'EXPOSITIONS
16h00: Réception des éleveurs de porcs — petite salle Centre d'Expositions
20h30: Ouverture officielle — Centre d'expositions. En vedette: Ballets Germaine Proulx

ATTRACTIONS SPECIALES

Mardi, le 17 juin: SUPER BINGO dans le Pavillon équestre
Jeudi, le 19 juin: Journée des enfants
Soirée LABATT 50 au Centre d'expositions
Spectacle de chevaux — Pavillon équestre
Vendredi, 20 juin: Journée de l'artisan
Spectacle de chevaux au Pavillon équestre
Soirée LABATT 50 avec l'orchestre TRAX
Samedi, 21 juin: Spectacle de Claire Pimparé ou Passe-Carreau — Décaathlon des taverniers Labatt — Spectacle de chevaux — Soirée LABATT 50 avec l'orchestre TRAX
Dimanche, 22 juin: Concours de LA BERGERE.
Spectacle de chevaux au Pavillon équestre
Concours des waters LABATT

JEUDI — 19 JUIN

9h00: Ouverture des barrières — Jugement des petits animaux — Jugement des arts domestiques
Spectacle pour enfants. En vedette: Jean Laprise.
9h30: Jugement des chevaux — Centre équestre
10h00: Jugement des bovins canadiens — Centre Équestre
10h15: Reprise du spectacle de Jean Laprise.
11h00: Spectacle pour enfants. En vedette: Pierre Beauchemin, contorsionniste
12h30: Une heure gratuite de manèges pour les enfants
13h00: Jugement des bovins Ayrshire. Jugement des bovins de Boucherie — Centre Équestre.
17h00: Réception des éleveurs de bovins canadiens, Ayrshire et de boucherie — arène de vente du Centre d'expositions
20h00: Spectacle de chevaux — Pavillon équestre
21h30: Soirée LABATT 50 — En vedette: Orchestre TRAX

MARDI — 17 JUIN

19h30: SUPER BINGO au Pavillon Équestre sur le terrain de l'Exposition
• 10 000,00\$ en prix
• 15 tours pour 4,00\$ sur carton de 4 cartes
• prix de 250\$ pour 12 parties, et de 500\$ pour les 3 autres
• tours spéciaux de 1 000\$ (4), et de 1 500\$ (1)
• Anim.: M. André Tanguay de Drummond.

MERCREDI — 18 JUIN

12h00: Ouverture des barrières
14h00: Jugement des porcs — arène de vente du CENTRE D'EXPOSITIONS
16h00: Réception des éleveurs de porcs — petite salle Centre d'Expositions
20h30: Ouverture officielle — Centre d'expositions. En vedette: Ballets Germaine Proulx

ATTRACTIONS SPECIALES

Mardi, le 17 juin: SUPER BINGO dans le Pavillon équestre
Jeudi, le 19 juin: Journée des enfants
Soirée LABATT 50 au Centre d'expositions
Spectacle de chevaux — Pavillon équestre
Vendredi, 20 juin: Journée de l'artisan
Spectacle de chevaux au Pavillon équestre
Soirée LABATT 50 avec l'orchestre TRAX
Samedi, 21 juin: Spectacle de Claire Pimparé ou Passe-Carreau — Décaathlon des taverniers Labatt — Spectacle de chevaux — Soirée LABATT 50 avec l'orchestre TRAX
Dimanche, 22 juin: Concours de LA BERGERE.
Spectacle de chevaux au Pavillon équestre
Concours des waters LABATT

SAMEDI — 21 JUIN

9h00: Ouverture des barrières
Spectacle pour les enfants — En vedette: CLAIRE PIMPARE (Passe-Carreau) — Centre d'expositions
12h30: Décaathlon des taverniers Labatt — Centre d'expositions
16h00: Réception des jeunes ruraux — Arène de vente du Centre d'Expositions
20h00: Spectacle de chevaux — Pavillon équestre
20h00: Soirée folklorique québécoise — En vedette: Charlie Landry, Denis Côté, Claire Jolicoeur, Solange Tessier et les danseurs et danseuses — Centre d'expositions
22h30: Soirée LABATT 50 — En vedette: Orchestre TRAX — Centre d'expositions

DIMANCHE — 22 JUIN

9h00: Ouverture des barrières
11h00: Messe — arène de vente du Centre d'expositions
13h00: Concours de waters Labatt — Centre d'expositions
13h30: Spectacle de chevaux — Pavillon équestre
14h00: Concours provincial de LA BERGERE — Arène de vente du Centre d'expositions
16h30: Réception des exposants industriels et commerciaux et des bergères — Arène de vente du Centre d'expositions
19h30: SUPER BINGO au Pavillon équestre sur le terrain de l'Exposition • 10,000\$ en prix • 15 tours pour 4,00\$ sur carton de 4 cartes • prix de 250\$ pour 12 parties et de 500\$ pour les 3 autres • tours spéciaux de 1000 \$ (4) et de 1500\$ (1) — Anim. M. André Tanguay de Drummond.
20h00: Spectacle de clôture — En vedette: Nicole Martin — Centre d'expositions.
22h00: FERMETURE

TOUTE LA SEMAINE

CASINO

avec les croupiers professionnels de GERALD MARTIN.

MANEGES DE BEUCE CARNAVAL

Plus de 100 attractions de toutes sortes

- Explorer
- Cinéma 180
- Hurricane
- Super Loop
- Scrambler
- Space Shuttle
- Paratrooper
- Music Fest
- Super Slide
- Force Ten

Procurez-vous un bracelet au coût de \$6.00 et amusez-vous à VOLONTE dans tous les manèges. VALIDE DE 12:00 A 17:00 ET DE 18:00 A 24:00 Le marchand de bonheur

20 ANS DEJA

9885

Grève chez Poudrier et Frères

par Maurice CLOUTIER

VICTORIAVILLE - La soixantaine d'employés syndiqués de la compagnie Poudrier et Frères de Victoriaville ont déclenché la grève hier matin.

Par une très forte majorité, les employés avaient déjà donné le mandat à leur exécutif de recourir à la grève au moment jugé opportun, dans l'espoir d'accélérer la

conclusion d'un premier contrat de travail.

Hier, le négociateur de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) Marcel Bilodeau a expliqué

que la dernière rencontre de conciliation, la semaine dernière, n'avait pas permis de faire avancer les pourparlers.

"Il reste encore 77 points en suspens dans le projet de convention collective des travailleurs", a-t-il

ajouté, pour expliquer le recours à la grève.

Selon lui, les deux parties ne s'entendent pas sur l'ensemble des clauses importantes, dont celles concernant les sous-contrats, les salaires, les congés et les vacances.

Après huit rencontres, les parties ont rompu les discussions. La grève peut être de longue durée, mais les employés sont prêts à des sacrifices pour obtenir une convention qui a de l'allure", a conclu M. Bilodeau.

De son côté, le président de ce fabricant de boîtes de camion, M. André Poudrier, a refusé de faire le moindre commentaire sur la décision des syndiqués ou l'état des négociations.

Référendum: "la démocratie sabotée à Plessisville"

— Arsène Rousseau

PLESSISVILLE (MC) - "La démocratie a été sabotée à Plessisville", prétend l'échevin Arsène Rousseau, à la suite du référendum de dimanche.

Il explique que des gens ont bloqué les lignes téléphoniques des dirigeants du comité du "non", dont la siéne, en fin de semaine, pour s'assurer que le règlement d'emprunt de 590,300 \$ pour le développement des rues Hébert et Trudelle passent le test référendaire. 63% des contribuables ont approuvé le règlement.

Le directeur du Service de police, M. Guy Lorrain, signale de son côté que les vérifications effectuées, en fin de semaine, n'ont pas permis de découvrir les responsables d'une pareille manœuvre.

M. Rousseau n'est nullement surpris des résultats, compte tenu de la grosse campagne en faveur du projet menée par la Chambre de commerce et la paralysie du système téléphonique des principaux opposants au projet.

"La Ville a même fait des circulaires au frais des contribuables", dénonce-t-il.

Malgré cette défaite, l'échevin Rousseau n'hésitera pas à s'opposer de nouveau à un projet qu'il jugera contraire aux intérêts des citoyens.



En quête d'un premier contrat de travail, les syndiqués de la compagnie Poudrier et Frères sont entrés en grève hier matin.

Hôtel-Dieu d'Arthabaska: améliorer pour économiser

ARTHABASKA (MC) - L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska investira au cours des prochains mois dans le réaménagement de son service de stérilisation, dans le but d'améliorer le service et d'économiser.

Hier, la directrice de l'Hôtel-Dieu, Soeur Claire Perreault, a estimé à quelque 56,000 \$ l'économie annuelle que générera le projet de quelque 529,495 \$.

Sur cette somme, 409,500 \$ serviront à l'achat d'équipements de remplacement. L'autre tranche de 120,000 \$ sera affectée aux travaux d'aménagement de la nouvelle unité de stérilisation. Pour rationaliser le service, les trois unités actuelles seront regroupées en une seule.

Le projet bénéficie d'une aide de 296,000 \$ du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS-04), ce qui laisse à l'hôpital le financement d'un montant de 233,500 \$.

Avec les économies prévues, la part de l'hôpital sera remboursée en l'espace de cinq ans, a soutenu Soeur Claire.

Ce dossier avait été classé parmi les priorités de l'établissement, lors d'une rencontre entre Soeur Claire et le député d'Arthabaska Laurier Gardner.

La Fête du Canada se prépare au parc Ste-Thérèse

DRUMMONDVILLE (RJ) - S'il faut en croire les principaux responsables, les commanditaires et les groupes qui participeront cette année à la Fête du Canada, ça promet pour le 30 juin au parc Ste-Thérèse.

Le thème de la Fête du Canada étant "Transport et Communication", plusieurs nouvelles activités viendront en effet rehausser la qualité de l'événement.

On parle d'abord de l'implication de l'Association des propriétaires de véhicules antiques, pour une exposition d'une trentaine de voitures d'époque.

Volet artistique

Le volet artistique sera assuré par trois groupes connus de la région.

En tout premier lieu, les enfants auront l'occasion de fêter avec le Théâtre "Mille tours." A l'aide de marionnettes géantes, dragons, masques et autres personnages, quatre comédiens-animateurs embarqueront le jeune public dans une foule d'aventures incroyables.

L'Ensemble folklorique Mackinaw, dont la renommée n'est plus à faire, présentera deux extraits de son nouveau spectacle et feront danser les gens sur des airs folkloriques du pays.

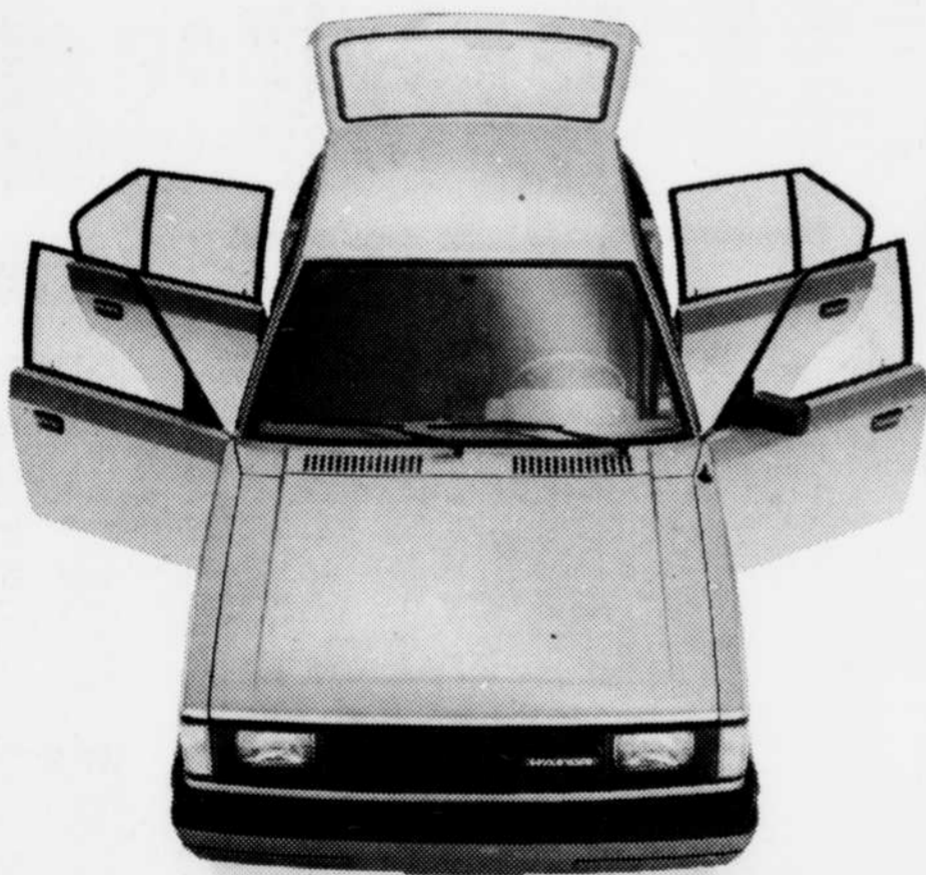
Un élément nouveau cette année, le Dixie Band de la Fanfare d'Acton-Vale, qui viendra faire danser les gens sur de la musique des années '30 à nos jours.

Feu de joie

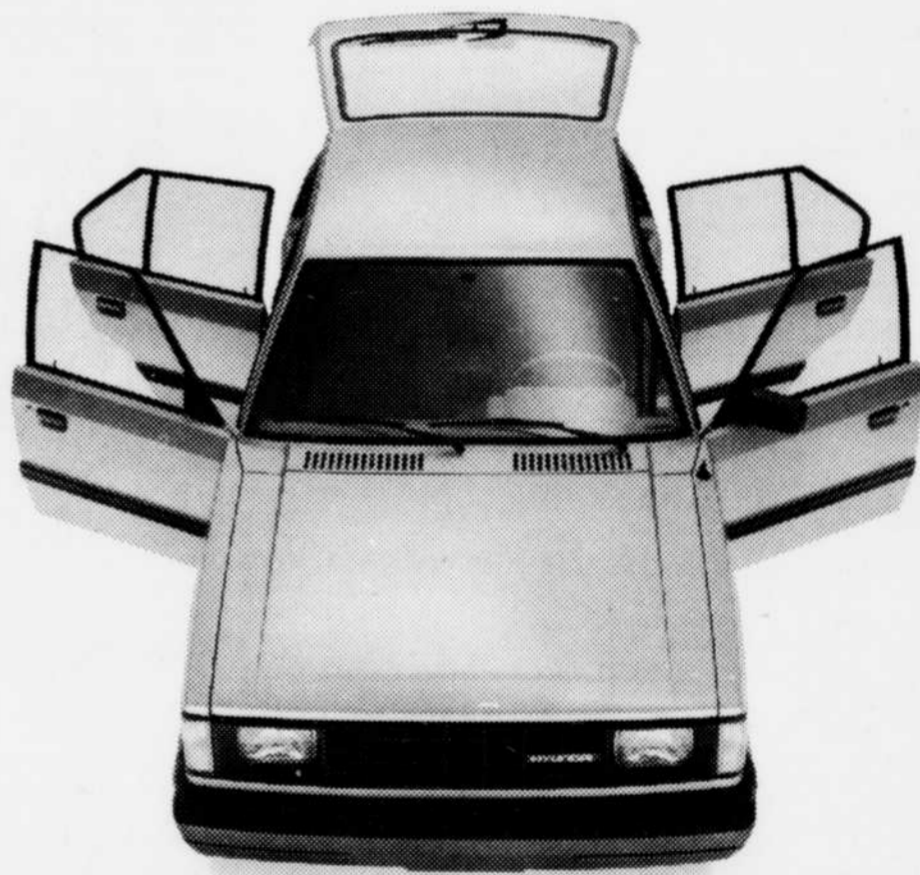
La fête se terminera par un immense feu de joie, par la danse, les chants et la musique.

Les organisateurs bénéficient cette année d'une subvention fédérale de 4,000 \$ pour cette immense fête qui débutera sur le coup de 17 heures au parc Ste-Thérèse.

Si vous souhaitez qu'une voiture à prix modique vous en donne plus pour votre argent, voici le choix qui s'impose: une Pony ou une Pony!



PONY L 6 460\$



PONY GL 6 990\$

4 PORTIÈRES À HAYON

D'abord, c'est quatre portes et non deux qu'on trouve sur la Hyundai Pony L 1400cc à hayon offerte à 6 460 \$. Ce prix modique comprend aussi cinq pneus radiaux Michelin quatre saisons ceinturés d'acier, une boîte manuelle à quatre vitesses, les servofreins à disque à l'avant, les sièges avant entièrement inclinables, le siège arrière escamotable, le verrouillage de sécurité des portières arrière et les phares au quartz halogènes. C'est la Pony L si avantageuse que l'on voit tous les jours. Faites une randonnée d'essai en Pony L et constatez qu'elle surpasse toutes les voitures de sa catégorie.

Ajoutez 530 \$, et accédez au luxe de la Pony GL 1400. C'est la même Pony à hayon quatre portières, spacieuse et fiable, mais pourvue d'une boîte manuelle à cinq vitesses, de vitres de sécurité teintées, d'un essuie-glace/lave-glace arrière, de baguettes latérales de protection, d'une boîte à gants verrouillable, de garnitures de portière de luxe et d'une sellerie plus luxueuse. Examinez bien les autres voitures à moins de 7 000 \$. Additionnez les coûts extra de toutes les caractéristiques offertes par les autres en option et considérées comme standard par Hyundai: vous verrez vite grimper leur prix...

*Prix de détail suggéré par le fabricant. Taxe, immatriculation, transport et préparation en sus.

MONTEZ EN PONY AUJOURD'HUI. ET GARDEZ L'AUTRE POUR DEMAIN.



Hyundai de l'Estrie
4364, boul. Bourque
Sherbrooke (Rock Forest)
564-0777

Bouchard Automobiles
1275, boul. St-Joseph
Drummondville 477-0673

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

Usine d'épuration: premiers essais en août

VICTORIAVILLE (MC) — Les premiers essais à l'usine d'épuration des eaux usées de Victoriaville se feront au début du mois d'août, si tout va pour le mieux.

Cet échéancier a été convenu par les maires de Victoriaville Denis St-Pierre et d'Arthabaska Pierre Roux, qui ont fait le point sur l'évolution du projet au cours des derniers jours.

La construction de l'usine est presque complétée. Mais le personnel n'est pas en place pour débiter les essais. Les élus devront déterminer dans les prochaines semaines s'ils confient l'opération du site à l'entreprise privée ou s'ils embauchent du personnel.

Or, les soumissions provenant du secteur privé seront ouvertes le 3 juillet. C'est seulement à l'étude de ces soumissions qu'une décision pourra être prise.

Pendant ce temps, les élus espèrent enclencher des travaux additionnels de 500,000\$ pour recueillir les eaux usées d'une série de résidences du secteur Du Moulin, à Arthabaska, et installer une station de pompage en arrière du Collège du Sacré-Coeur, toujours à Arthabaska. Il ne manque plus que l'approbation du Conseil du trésor pour lancer les appels d'offre.

L'usine d'épuration desservira Victoriaville, Arthabaska et une partie de Ste-Victoire.

Augmentation sensible dans la région de l'Amiante

Investissements de 16 millions \$

par Pierre SÉVIGNY

THETFORD-MINES — La région de l'Amiante commence à récolter les fruits de la diversification de ses entreprises manufacturières puisque, pour l'année 1986, les investissements dans ce secteur d'activités dépasseront les 16 millions \$.

C'est le commentaire émis par le directeur général de la Société économique de la région de l'Amiante (SERA), René Thivierge, lors du dévoilement des intentions des entrepreneurs régionaux.

Ce dernier a précisé que 5,362,716 \$ ont déjà été investis depuis le début de l'année 1986 par 18 entreprises et les 45 autres projets à venir commandent des déboursés de 10,716,500 \$. L'année 1986 sera définitivement la meilleure jamais enregistrée dans la région. En 1985, les investissements avaient totalisé 6,8 millions \$.

Pour M. Thivierge, cette performance est d'autant plus significa-

tive que tous les projets déjà concrétisés ou en voie de réalisation ne touchent aucune grande entreprise majeure mais uniquement des PME.

"Ca prouve que les gens croient encore en l'avenir de leur région et que nous ne sommes pas en train de mourir. Au contraire." Il attribue aussi ce dynamisme au fait que les hommes d'affaires n'ont pas hésité à diversifier leurs clientèles de façon à se soustraire de la dépendance du secteur minier. "Nous avons réussi cette étape et nous commençons à en récolter les fruits."

63 projets

M. Thivierge précise que les 63 projets de l'année 1986 se répartissent au niveau de 14 groupes d'activités, les plus importants en terme d'investissements concernant la fabrication de produits minéraux non métalliques, de l'industrie du bois et de l'industrie du meuble et des articles d'ameublement.

Pour le directeur général de la SERA, l'avenir de la région est encourageant du fait qu'elle ne sera jamais plus dépendante de l'industrie primaire. Il prend pour exemple la présence de 120 entreprises manufacturières dans la région, soit 13 de plus qu'en 1985. En outre, le nombre d'employés a augmenté de 315 au cours de la dernière année pour atteindre 3,122. D'autre part, la valeur des ven-

tes pour le secteur manufacturier a également augmenté au cours de la période de douze mois. De 100,744,000 \$, les ventes sont passées à 144,772,631 \$. M. Thivierge soutient que cette intéressante performance est attribuable à la nouvelle philosophie adoptée par les entrepreneurs quant à l'importance d'agrandir leur territoire de vente. Ainsi, à l'exception du Québec, les entrepreneurs régionaux ont haussé leur exportation de 10 millions \$ au Canada et de 8,5 millions \$ à l'extérieur du pays.

M. Thivierge entretient donc l'avenir de la région avec optimisme surtout, selon lui, qu'il serait possible d'augmenter le volume de production de plusieurs PME, sans investissements majeurs. C'est ce qui devrait favoriser le salon de la sous-traitance qui se déroulera en septembre prochain.

Sauvé de justesse

DRUMMONDVILLE — Un jeune homme d'une vingtaine d'années, résidant au 103 de la 9ième avenue à Drummondville, a eu la vie sauve hier matin grâce à la présence d'esprit de deux voisins.

Vers 1h20 du matin, deux voisins ont vu des flammes dans le logement et en même temps, le téléviseur qui fonctionnait. Ils sont entrés par une fenêtre et ont trouvé le jeune homme endormi sur un divan pendant que le feu faisait rage sur la cuisinière électrique. Ils ont éveillé et prestement sorti le jeune homme par la fenêtre pendant qu'il était encore temps. Selon un officier de police, il n'aurait pas fallu beaucoup de délai pour que sauvetage soit devenu impossible.

Appelés sur les lieux, les pompiers n'ont mis qu'une quinzaine de minutes à arrêter la progression du feu dans les armoires et les installations voisines de la cuisine. Les dommages s'élevaient à environ 15,000 \$. Un chaudron oublié sur la cuisinière, semble être la cause du feu.

Recherché pour agression sexuelle

DRUMMONDVILLE — Un individu d'environ 25 ans, dont la police dit posséder une bonne description, est activement recherché pour une agression sexuelle grave survenue vers 21 heures 30 vendredi soir dernier.

Une jeune femme d'une vingtaine d'années, qui venait de descendre de l'autobus, a été agressée de l'arrière par l'homme qui l'a rejointe en courant. L'incident est survenu dans le parc situé à peu de distance de Place Philippe Bernier, près du boulevard St-Joseph et de la rue Cockburn.

La police se dit sur une bonne piste pour arrêter incessamment l'agresseur.

A la pointe d'un faux revolver

VICTORIAVILLE — Un homme de 42 ans, Oliva Dostie de Victoriaville, a comparu, hier, devant un juge de paix, au palais de justice d'Arthabaska, sous une accusation de vol qualifié.

A la pointe d'un faux revolver, Dostie a soutiré 134\$ à l'employée du poste à essence Gulf au coin des boulevards Bois-Francis et Jutras à Victoriaville, samedi soir. Un citoyen ayant relevé le numéro de la plaque d'immatriculation de l'automobile du voleur, les policiers de Victoriaville ont rapidement retracé le véhicule dans la cour d'un débit de boisson, à Victoriaville, et procédé à l'arrestation de l'individu.

L'accusé demeure en prison jusqu'à sa comparution devant un juge de la Cour des sessions de la paix le 25 juin.

Par ailleurs, à Arthabaska, la petite Noemi Couture, 3 ans, de la rue Gendreau, s'est noyée dans la piscine familiale en début d'après-midi samedi. C'est le père, M. Yves Couture, qui a découvert le corps de Noemi dans la piscine.

À Ste-Eulalie, les policiers de la Sûreté du Québec, détachement d'Arthabaska, recherchent toujours les deux auteurs d'un vol à main armée qui a été perpétré au Motel Denise, dans la soirée de dimanche. Armés d'un revolver, les voleurs ont fait main basse sur une somme de 450\$.

Motocycliste blessé sur la route 255

DRUMMONDVILLE (GP) — Un motocycliste a été blessé hier vers 16 heures sur la route 255, à la hauteur de St-Lucien, à une quinzaine de kilomètres de Drummondville.

Selon les rares informations obtenues, l'accident est survenu quand la moto a été heurtée par un camion. Le blessé a été transporté à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville où, aux dernières nouvelles, on ne se prononçait pas sur son état. La Sûreté du Québec, appelée sur les lieux, a effectué les constatations d'usage.

La montée et la chute du prix mondial du pétrole.

Comment cela s'est produit et ce qu'il signifie pour le Canada.

Vous n'êtes peut-être pas sans savoir qu'au cours des derniers mois le prix mondial du pétrole a chuté de presque 60%. Pour le Canada c'est un avantage quel que peu illusoire, car le bien-être de l'économie canadienne est plus étroitement lié à la santé de l'industrie énergétique que ce n'est le cas aux États-Unis ou dans les pays de l'Europe occidentale. C'est pourquoi une baisse du prix si importante et si subite a provoqué presque autant de confusion économique que les "chocs" du pétrole survenus en 1973 et 1979 qui ont contribué à la hausse des prix.

Au premier abord il semble assez facile d'identifier ceux qui gagnent et ceux qui perdent dans la situation qui prévaut actuellement. On dirait que les pays consommateurs de pétrole sont gagnants tandis que ceux qui produisent du pétrole ont l'air d'être perdants. Mais notre pays est à la fois producteur et consommateur du pétrole, la situation y est donc un peu plus complexe.

L'ESSOR DE L'OPEP

Dès les années 50 et 60, la production du pétrole destiné au monde occidental se concentrait presque exclusivement dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique. Ces mêmes pays ont peu à peu commencé à comprendre que leur pétrole était beaucoup plus précieux aux yeux des pays industrialisés que ne le laissent supposer les prix peu élevés que cette ressource rapportait.



L'OPEP, créée en 1960, exerçait par la suite un contrôle serré sur le prix mondial du pétrole.

En 1960, un groupe de pays producteurs de pétrole a créé un cartel qui allait exercer une pression beaucoup plus importante sur l'approvisionnement mondial en pétrole et sur les prix exigés. Ce cartel, personne ne l'ignore, s'appelle l'OPEP.

LA MONTÉE DES PRIX

Pendant toute la décennie suivante, c'est-à-dire aux années 70, le prix du pétrole ne cesse de monter en flèche. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène, mais une seule d'entre elles prédomine: le contrôle exercé sur les marchés par l'OPEP. Il s'ensuit deux tendances. Tout d'abord, une grande confusion se jette dans les économies des pays industrialisés. Les déficits montent, l'inflation se hausse et le chômage augmente. Mais dans un deuxième temps, le prix beaucoup plus élevé du pétrole a comme effet de rendre beaucoup plus rentable l'exploration et la production de la ressource dans d'autres pays. La Grande Bretagne, la Norvège et le Mexique deviennent producteurs majeurs, tandis qu'au Canada l'industrie du pétrole augmente le rythme de l'exploration dans l'Arctique et au large de la côte Atlantique, ainsi que le développement des sables bitumineux.

Au début des années 80, le prix élevé du pétrole avait mené à une augmentation des provisions, mais il avait également entraîné une diminution de la demande. À la grande surprise de presque tous, il y avait surabondance de pétrole. Les pays membres de l'OPEP ont commencé à voir se rétrécir leur part du marché mondial et leurs revenus ont baissé. Cependant, certains pays appartenant à l'OPEP avaient tellement besoin des revenus assurés par le pétrole qu'ils ont commencé à dépasser leurs contingents et à vendre moins cher que les autres membres du groupe. Le cartel commençait à crouler.

LA CHUTE COMMENCE

L'Arabie saoudite, le membre de l'OPEP qui a le niveau de production de loin le plus important de tout l'organisme et qui a la capacité de produire plus de 10 millions de barils par jour, a fait de son mieux pour conserver l'intégrité du cartel. L'économie de ce pays dépendait des revenus énormes assurés par le prix élevé du pétrole. Dans un effort de maintenir les prix et de sauvegarder l'OPEP, les Saoudiens ont donc réduit leur production pour la fixer à 3 millions de barils par jour. Mais la perte des revenus a fini par leur devenir insupportable et leur économie a plongé en déficit. D'autres pays, cependant, continuaient à augmenter leur production. Il n'était plus possible d'imposer la discipline au sein du cartel. Les Saoudiens ont donc décidé, vers la fin de 1985, de jouer leur atout.

Cet atout, ce sont les réserves copieuses et peu chères de pétrole en Arabie saoudite. Il y coûte moins de 2 \$ pour extraire un baril de pétrole de la terre. Ailleurs dans le monde les coûts sont beaucoup plus élevés. Au Canada, par exemple, ils varient entre 3 \$ et 20 \$ le baril. Les Saoudiens ont alors résolu d'augmenter leur production, d'inonder le marché mondial de leur pétrole peu coûteux et d'éliminer de ce même marché les pays producteurs de pétrole cher. Certains estiment que cela fait partie d'une stratégie à long terme qui a pour but de faire en sorte que le monde industrialisé dépende fortement du pétrole de l'OPEP, ce qui permettra une hausse dramatique du prix d'ici quelques années.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR LE CANADA

Nul ne contesterait le fait que la réduction du prix mondial du pétrole présente certains avantages à court terme. Les consommateurs paient moins cher leur essence et leur mazout. Certaines industries vivent une réduction de leurs coûts énergétiques. Il pourrait même en résulter des taux d'intérêt moins élevés et une nouvelle baisse du taux d'inflation. Mais la perspective globale à long terme est moins souriante.

La chute rapide du prix du pétrole a obligé l'industrie pétrolière du Canada à réduire de plus de 4 milliards de dollars les dépenses prévues pour l'exploration et pour le développement en 1986. Chaque semaine des centaines et des centaines de gens perdent leur emploi. La rentabilité, voire la survie même, de plusieurs petites compagnies canadiennes du secteur pétrolier et de celui des services connexes est mise en doute.



La baisse du prix du pétrole occasionne des maux économiques dans ces régions du Canada où la production se fait déjà ou est en train de se développer.

Sur le plan national, la chute du prix du pétrole n'est pas un phénomène avantageux. Les répercussions économiques sur l'Alberta, la Saskatchewan, la Région atlantique et l'Arctique sont déjà pénibles. Les gouvernements fédéral et provinciaux vont connaître une baisse sensible des revenus provenant de taxes pétrolières, ce qui ne manquera pas d'avoir une incidence sur les budgets et sur les déficits. Et à plus long terme une provision suffisante et assurée de pétrole pour le Canada est en jeu.

Insistons donc sur ceci: la chute du prix du pétrole est un avantage quelque peu illusoire. Or, l'industrie pétrolière du Canada ne veut nullement retourner à la réglementation des prix du pétrole, mais ses responsables croient fermement qu'il faut une action concertée de la part de cette industrie et des gouvernements fédéral et provinciaux pour réajuster de façon urgente le partage actuel des revenus afin de mieux refléter la dure réalité économique à laquelle doit faire face l'industrie pétrolière, qui est si importante pour notre pays. On croit aussi que les avantages que le prix réduit du pétrole apporte à certains secteurs et à certaines régions ne devraient pas se reposer sur le malheur de certains autres secteurs et régions. L'Association pétrolière du Canada espère que des annonces publicitaires telles que

présente aideront le grand public canadien à mieux comprendre une situation complexe et cruciale. Si vous voudriez recevoir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous par écrit à l'adresse suivante:

Case postale 32,
Succursale postale A,
Calgary
(Alberta)
T2H 0L0.

UNE SÉRIE D'ANNONCES

La présente annonce publicitaire fait partie d'une série conçue par l'Association pétrolière du Canada pour témoigner de son sens continu d'engagement à l'égard des communications avec le public. Le but de ces annonces est d'aider le public à mieux comprendre certaines questions complexes et cruciales au sujet de l'industrie pétrolière et sur le rôle qu'elle joue dans le Canada de nos jours. Ces annonces reflètent également notre conviction que les Canadiens ont le droit de savoir la vérité, que les temps soient bons ou mauvais.

L'Association pétrolière du Canada regroupe plus de 60 compagnies de ce qu'on appelle le secteur "d'amont" de l'industrie du gaz et du pétrole, c'est-à-dire les compagnies qui entreprennent l'exploration et la production du gaz et du pétrole. Ces entreprises produisent 90% du pétrole canadien et plus de 70% de son gaz naturel. Le secteur "d'aval" de l'industrie se compose essentiellement de compagnies qui s'occupent du raffinage et de la vente des produits pétroliers. Un petit nombre de compagnies, appelées les "intégrées", oeuvrent dans les deux domaines.

La chute du prix mondial du pétrole sera un facteur dans la perte de 20,000 emplois de l'industrie pétrolière du Canada.



L'ASSOCIATION PÉTROLIÈRE DU CANADA
Pour résoudre nos problèmes énergétiques il faut tout d'abord comprendre.

